SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

TRAITEMENT EAUX USÉES

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF < 20EH

- Fosses toutes eaux
- Micro-stations d'épuration
- Filtres compacts
- Accessoires

Redonnons le meilleur à la terre

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

45 ans d'expertise en traitement et gestion de l'eau

POURQUOI CHOISIR SIMOP ?

45 ANS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT !

En choisissant SIMOP, vous choisissez une entreprise leader forte de 45 ans d'expérience et de renommée internationale. Notre bureau d'études, imprégné d'un fort esprit d'innovation, est en permanence à la pointe de nouvelles techniques et technologies et dépose de nouveaux brevets.

Nos activités de recherche et de développement nous permettent ainsi de faire évoluer continuellement les produits existants, et de lancer régulièrement sur le marché des solutions fiables et durables qui contribuent à l'amélioration de l'environnement.

2 SITES INDUSTRIELS POUR UNE PLUS GRANDE RÉACTIVITÉ !

Notre production française se répartit sur deux sites et vous assure une disponibilité et une livraison dans les meilleurs délais.

Sommaire

FICHE N° PAGE

GÉNÉRALITÉS

Réglementation 4

FILIÈRES TRADITIONNELLES

Guide de sélection des filières traditionnelles 5
Présentation des fosses toutes eaux 6
Fosse toutes eaux polyéthylène de 3 à 8 m³ **6004** 12
Fosse toutes eaux renforcées polyéthylène de 3 à 8 m³ **6009** 14
Fosse toutes eaux non renforcée polyéthylène de 10 à 20 m³ **6308** 16
Fosse toutes eaux renforcée polyéthylène de 10 à 12 m³ **6309** 18

Fosse septiques - Eaux vanne polyéthylène 1000 & 2000 L **6015** 20

ZEOMOP - Filtre à Zéolithe sans relevage (5 EH) **6055** 22
ZEOPACK - Filière complète pour pose hors nappe **6057** 24
ZEOPACK - Filière complète pour pose en nappe **6058** 25

FILIÈRES AGRÉÉES

Guide de sélection des filières agréées 26

BIOXYMOP - Micro-station d'épuration 5 & 6 EH **6027** 29
BIOXYMOP - Micro-station d'épuration 9 & 12 EH **6030** 32
- AE6027-2 - Alarme de contrôle **AE6027-2** 34

BIONUT 2 - Filtre compact nouvelle génération de 4 à 20 EH **6054** 35
BIONUT - Filtre compact pour traitement secondaire **6054-FS** 42
- **RELBIONUT-B2** Poste de relevage (installé en aval d'une filière compacte) **5170** 45
- Kit de relevage intégré **6063** 47
- Rehausses & accessoires d'ancrage BIONUT2 ..... **6062** 50

ACCESSOIRES

Bac à graisses polyéthylène de 200 & 500 L **6066** 53
Préfiltre en polyéthylène de 200 & 500 L **6040** 54
Auget flottant polyéthylène de 55 & 110 L **6016** 55
Auget flottant polyéthylène de 200 à 2000 L **6376** 56
Boîtes de raccordement polyéthylène Ø100 ..... **6060** 57

Définition, certification et législation

DÉFINITION DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration, ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement.

Le présent catalogue concerne les systèmes d'Assainissement Non Collectif d'habitations isolées dont la DBO_5 journalière est inférieure ou égale à 1,2 kg, soit 20 EH (norme NF P16566) ou encore une habitation individuelle de 10 pièces principales (décret 2005-69).

DÉFINITION DE EQUIVALENT-HABITANT (EH)

Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour. **1 EH équivaut à 60 g de DBO_5/jour soit 21,6 kg de DBO_5/an et 150 litres d'eau/jour.**

La demande biochimique en oxygène ou DBO est la consommation en oxygène des micro-organismes présents dans le milieu pour assimiler les substances organiques contenues dans ce milieu. Cette valeur se mesure sur une durée de cinq jours d'où le nom de DBO_5.

NORMES*

- **XP DTU 64.1** : « Mise en oeuvre des dispositifs d'assainissement non collectifs (dit autonome) ».
  - Cahier des prescriptions techniques.
  - Critères généraux de choix des matériaux.
- **NF EN 12-566** : petites installations de traitement des eaux usées jusqu'à 50 PTE
  - NF EN 12-566-1 : fosses septiques préfabriquées.
  - NF EN 12-566-3 : stations d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi et/ou assemblées sur site.

RÉGLEMENTATIONS*

- **Arrêté du 7 mars 2012** modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009.
- **Arrêté du 7 septembre 2009** fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO_5.
- **Loi du 30 décembre 2006** sur l'eau et les milieux aquatiques. (LEMA)
- **Décret n° 2006–503 du 2 mai 2006** relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 2224–8 et L. 2224–10 du code général des collectivités territoriales.
- **Annexe du décret n°2005-69 du 31/01/05** relative aux normes de surface et d'habitabilité applicables aux logements ayant bénéficié, pour leur acquisition ou leur construction (à titre d'accession à la première propriété) d'avances remboursables sans intérêt.

• ***Autres textes***

– Le code de la construction et de l'habitation.
– Le code général des collectivités territoriales (Partie 1).
– Le code général des collectivités territoriales (Partie 2).
– Le code de la santé publique.

*Ces textes et d'autres sont disponibles aux adresses suivantes :

• ***Normes***

http://www.boutique.afnor.fr
http://www.afnor.fr

• ***Lois et règlements***

http://www.legifrance.gouv.fr
http://aida.ineris.fr (cliquer sur le sommaire thématique ou chronologique)

• ***Autres***

http://www.cstb.fr
http://www.ifaa.fr
http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

GUIDE DE SÉLECTION
DES FILIÈRES TRADITIONNELLES

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

Cas d'installation	Sol perméable p.6	Sol à perméabilité limitée p.7	Sol perméable, proximité d'une nappe p.8	Sol imperméable p.9	sol imperméable, sol trop perméable, proximité d'une nappe, peu de surface de terrain p.10
	Épandage souterrain perméabilité ≥ à 50 mm/h	Filtre à sable vertical non drainé	Tertre d'infiltration	Filtre à sable vertical drainé	Filtre compact à massif de zéolite
5 pièces principales (PP)	**Équipements en amont de l'infiltration**				
	1) 1 fosse toutes eaux FTE2/6004/03 ou FTE2/6009/03* 2) 1 culotte simple 45°F-F ø100 3) 1 extracteur statique ø100 4) 1 chapeau de ventilation ø100 5) 1 tube PVC ø100 longueur selon position de la fosse 6) 1 poste de relevage*				1) 1 fosse toutes eaux FTE2/6004/05 ou FTE2/6009/05* 2) 1 culotte simple 45°F-F ø100 3) 1 extracteur statique ø100 4) 1 chapeau de ventilation ø100 5) 1 tube PVC ø100 longueur selon position de la fosse
	Équipements pour l'infiltration				
	1) 1 boîte de répartition et de bouclage REP2/04/04 2) Tube PVC 3 ml 3) 8 coudes 45° 4) Tube épandage mini 46 ml 5) 1 boîte de répartition et de bouclage REP2/04/04 6) 1 rouleau géotextile 75x0,70 m	1) 1 boîte de répartition et de bouclage REP2/04/04 2) Tube PVC 7 ml 3) 16 coudes 45° 4) Tube épandage mini 25 ml 5) 1 boîte de répartition et de bouclage REP2/04/04 6) 1 kit géotextile 5x5	1) 1 boîte de répartition et de bouclage REP2/04/04 2) Tube PVC (quantité selon disposition) 3) 2 cuves à massif de zéolite 4) 1 boîte de répartition et de bouclage REP2/04/04	1) 1 boîte de répartition et de bouclage REP2/04/04 2) Tube PVC 7 ml vers exutoire 3) 28 coudes 45° 4) Tube épandage mini 47 ml 5) 1 boîte de répartition et de bouclage REP2/04/04 6) 1 boîte de collecte REC2/02/13 7) 1 kit géotextile 5x5 8) 1 kit géogrille 5x5	1) 1 boîte de répartition et de bouclage REP2/04/04 2) Tube PVC (quantité selon disposition) 3) 2 cuves à massif de zéolite 4) 1 boîte de répartition et de bouclage REP2/04/04
6 pièces principales (PP)	Équipements en amont de l'infiltration				
	Même dispositif que pour 5 PP hormis le volume de la fosse qui est modifié : 1 fosse toutes eaux FTE/6004/04 ou FTE/6009/04*				
	Équipements pour l'infiltration				
	Même dispositif que pour 5 PP+ les éléments ci-dessous à ajouter :				
	6 ml épandage 1 kit géotextile 5x6	5 ml épandage 1 kit géotextile 5x6	5 ml épandage 1 kit géotextile 5x6	10 ml épandage 1 kit géotextile 5x6 1 kit géogrille 5x6	
7 pièces principales (PP)	Équipements en amont de l'infiltration				
	Même dispositif que pour 5 PP hormis le volume de la fosse qui est modifié : 1 fosse toutes eaux FTE/6004/05 ou FTE/6009/05*				
	Équipements pour l'infiltration				
	Même dispositif que pour 5 PP+ les éléments ci-dessous à ajouter :				
	6 ml épandage kit géotextile 5x7	10 ml épandage 1 kit géotextile 5x7	10 ml épandage 1 kit géotextile 5x7	20 ml épandage 1 kit géotextile 5x7 1 kit géogrille 5x7	

* Uniquement pour le terte d'infiltration
** Si la fosse est située à plus de 10 mètres de l'habitation, placer un bac à graisses avant la fosse au plus près de l'habitation.

FILIÈRE TRADITIONNELLE
FOSSE TOUTES EAUX
SOL PERMÉABLE
> AVEC ÉPANDAGE FAIBLE PROFONDEUR > SURFACE MINIMUM = 200 M²

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

PRÊT À TAUX ZÉRO 0%

- Exemple de filière

habitation
5 pièces principales

Fosse toutes eaux 3 m³
avec préfiltre
FTE2/6004/03 ou FTE2/6009/03

Auget
AF2/6016/055
ou AF2/6016/110

Boîtes de répartition et de bouclage
REP2/04/04

Bac à graisses (obligatoire si la fosse toutes eaux est éloignée de plus de 10 mètres de l'habitation)
BG2/6066/200 cuisine seule ou BG2/6066/500 cuisine + salle de bain

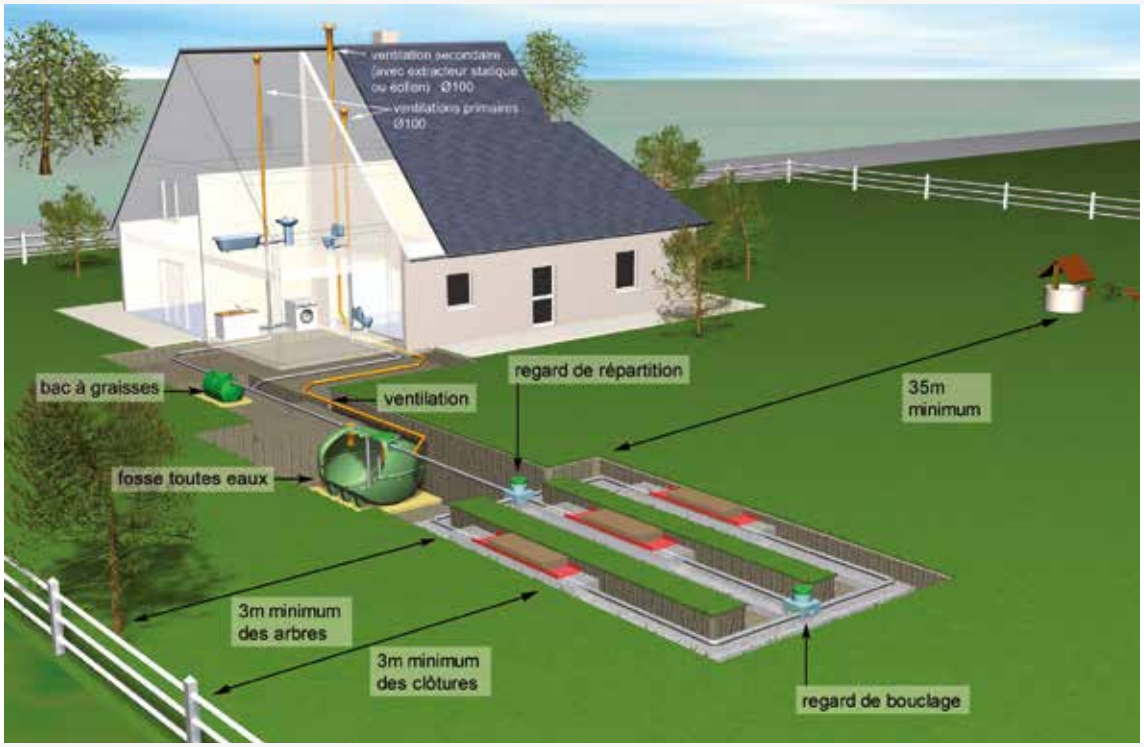

Référence	Fiche technique	Page	Quantité
BG2/6066/200 ou BG2/6066/500 (bac à graisses)	FT 6066	53	option
FTE2/6004 ou FTE2/6009 de 3, 4 et 5 m³ ou INH, INR de 6 et 8 m³ (fosse toutes eaux)	FT 6004/6009	12-14	1
AF2/6016/055 (auget flottant 55 l)	FT 6016	55	option
AF2/6016/110 (auget flottant 110 l)	FT 6016	55	option
REP2/04/04 (boîte de répartition et de bouclage)	FT 6060	57	2
RH2/03/15 (rehausse pour boîte)	FT 6060	57	option
RH2/4031 (rehausse pour fosse)	FT 6004/6009	12-14	option
RH2/6030 (rehausse pour fosse)	FT 6004/6009	12-14	option
RH2/03/15 (rehausse pour diffuseur)	FT 6004/6009	12-14	option

FILIÈRE TRADITIONNELLE
FOSSE TOUTES EAUX
SOL À PERMÉABILITÉ LIMITÉE
> AVEC FILTRE À SABLE VERTICAL NON DRAINÉ > SURFACE MINIMUM = 200 M²

PRÊT À TAUX ZÉRO* 0%

- Exemple de filière

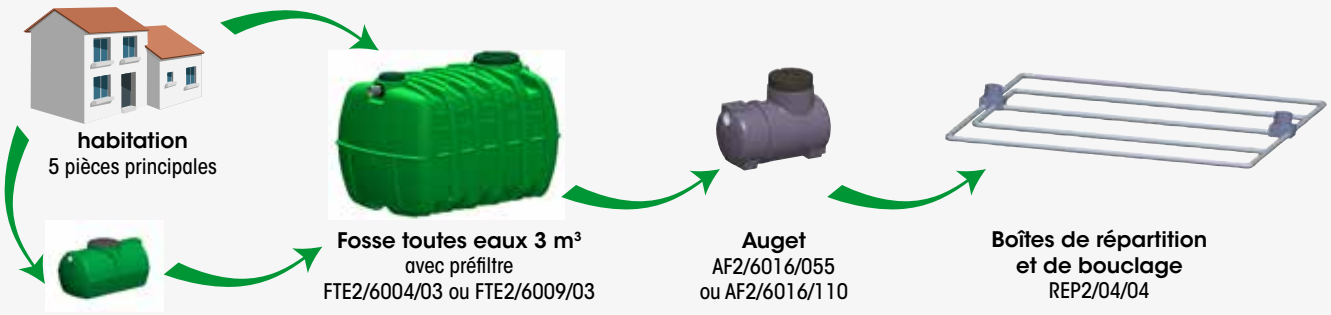

Bac à graisses (obligatoire si la fosse toutes eaux est éloignée de plus de 10 mètres de l'habitation)
BG2/6066/200 cuisine seule ou BG2/6066/500 cuisine + salle de bain

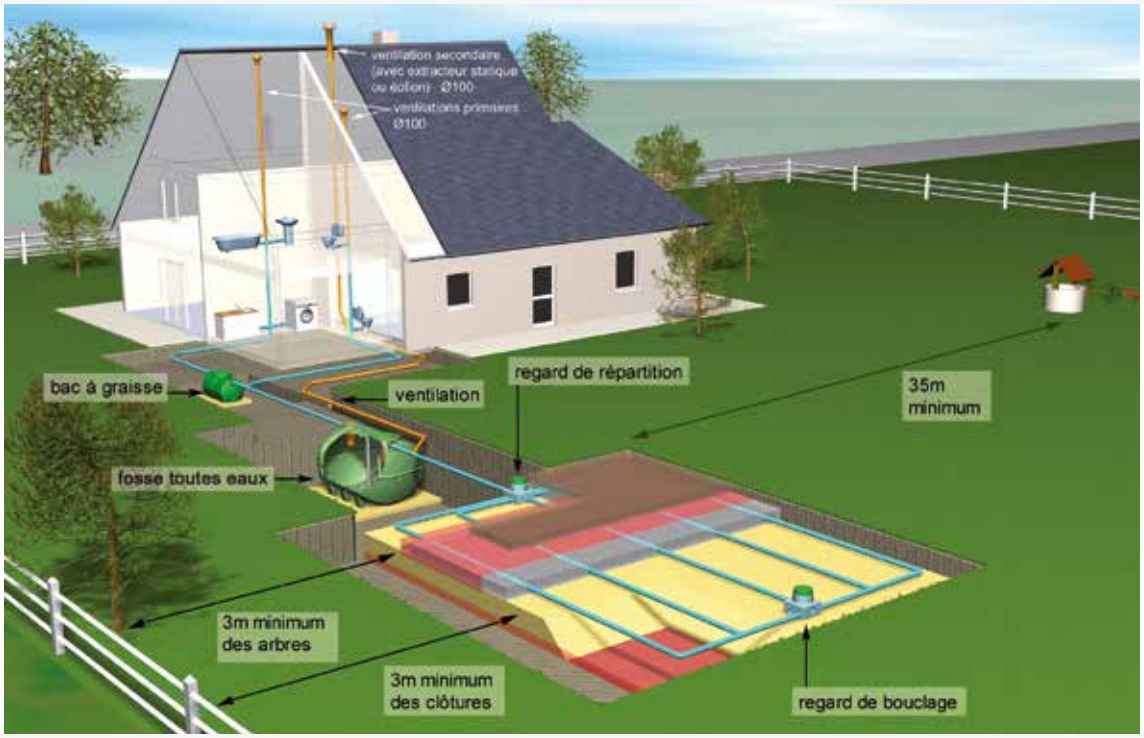

Référence	Fiche technique	Page	Quantité
BG2/6066/200 ou BG2/6066/500 (bac à graisses)	FT 6066	53	option
FTE2/6004 ou FTE2/6009 de 3, 4 et 5 m³ ou INH, INR de 6 et 8 m³ (fosse toutes eaux)	FT 6004/6009	12-14	1
AF2/6016/055 (auget flottant 55 l)	FT 6016	55	option
AF2/6016/110 (auget flottant 110 l)	FT 6016	55	option
REP2/04/04 (boîte de répartition et de bouclage)	FT 6060	57	2
RH2/03/15 (rehausse pour boîte)	FT 6060	57	option
RH2/4031 (rehausse pour fosse)	FT 6004/6009	12-14	option
RH2/6030 (rehausse pour fosse)	FT 6004/6009	12-14	option
RH2/03/15 (rehausse pour diffuseur)	FT 6004/6009	12-14	option

MAJ. 12-11-2020

FILIÈRE TRADITIONNELLE 5 EH
FOSSE TOUTES EAUX
SOL PERMÉABLE AVEC PROXIMITÉ D'UNE NAPPE PHRÉATIQUE OU TERRAIN À FAIBLE PENTE
> AVEC TERTRE D'INFILTRATION NON DRAINÉ HORS SOL- > SURFACE MINIMUM = 200 M²

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

PTZ À TAUX ZÉRO 0%

- Exemple de filière

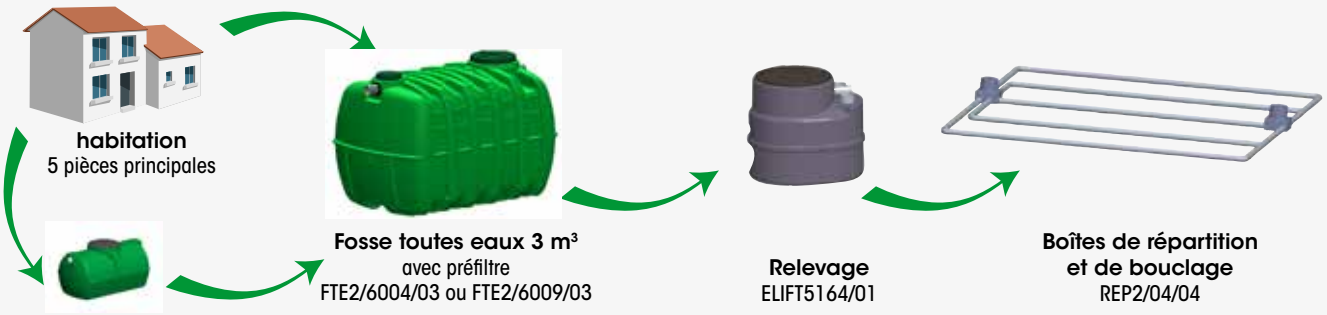

Bac à graisses BG2/6066/200 cuisine seule ou BG2/6066/500 cuisine + salle de bain

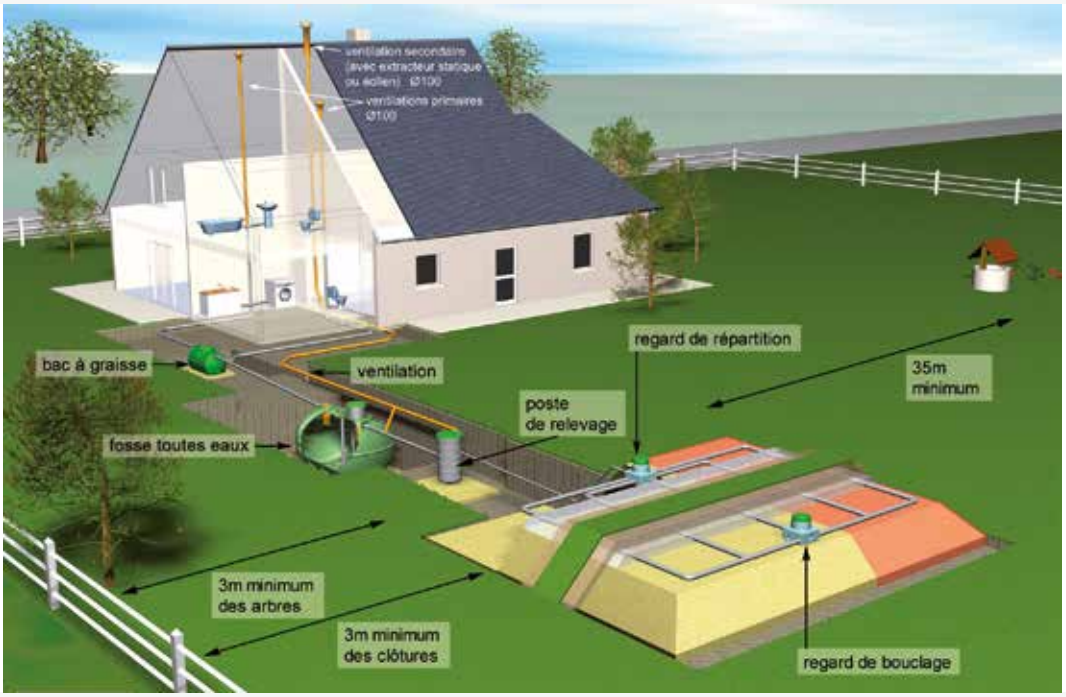

Référence	Fiche technique	Page	Quantité
BG2/6066/200 ou BG2/6066/500 (bac à graisses)	FT 6066	52	option
FTE2/6004 ou FTE2/6009 de 3, 4 et 5 m³ ou INH, INR de 6 et 8 m³ (fosse toutes eaux)	FT 6004/6009	12-14	1
AF2/6016/055 (auget flottant 55 l)	FT 6016	55	option
AF2/6016/110 (auget flottant 110 l)	FT 6016	55	option
REP2/04/04 (boîte de répartition et de bouclage)	FT 6060	57	2
RH2/03/15 (rehausse pour boîte)	FT 6060	57	option
RH2/4031 (rehausse pour fosse)	FT 6004/6009	12-14	option
RH2/6030 (rehausse pour fosse)	FT 6004/6009	12-14	option
RH2/03/15 (rehausse pour diffuseur)	FT 6004/6009	12-14	option

FILIÈRE TRADITIONNELLE 5 EH
FOSSE TOUTES EAUX
SOL IMPERMÉABLE OU TROP PERMÉABLE
> AVEC FILTRE À SABLE VERTICAL DRAINÉ RELEVÉ > SURFACE MINIMUM = 200 M² HORS RELEVAGE

PRÊT À TAUX ZÉRO 0%

- Exemple de filière

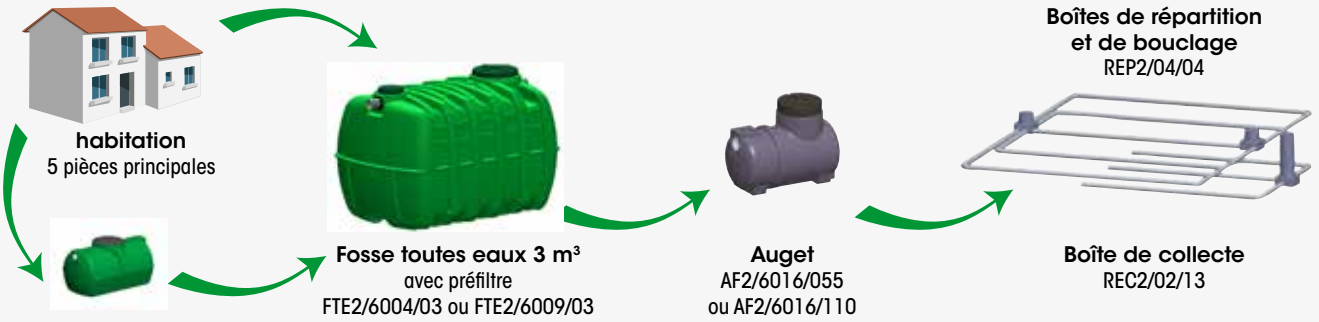

Bac à graisses (obligatoire si la fosse toutes eaux est éloignée de plus de 10 mètres de l'habitation)
BG2/6066/200 cuisine seule ou BG2/6066/500 cuisine + salle de bain

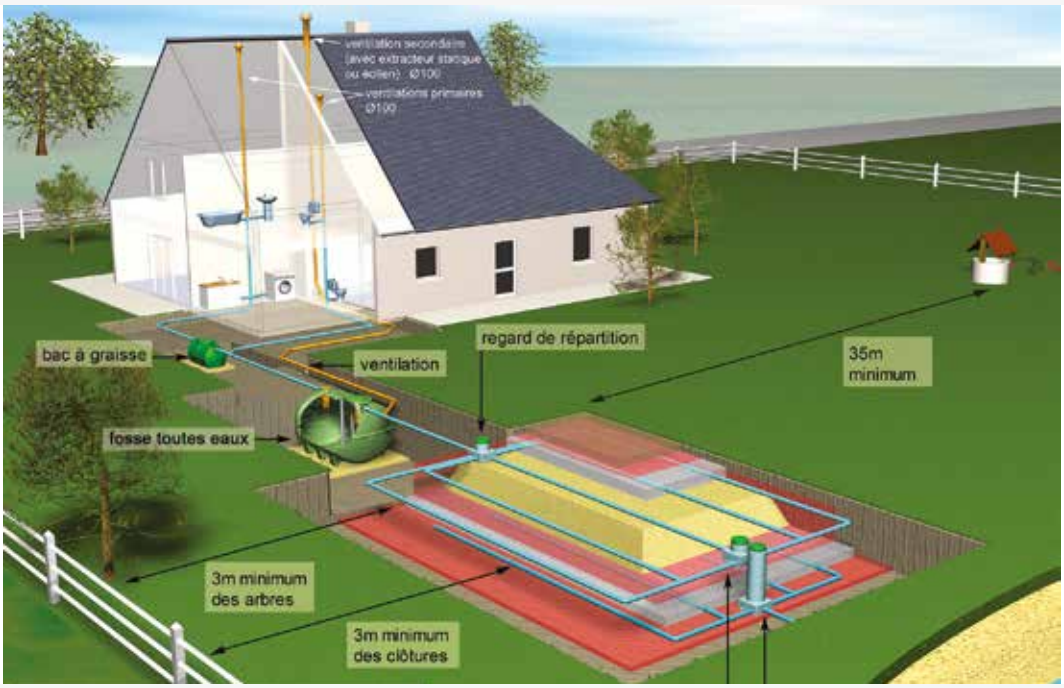

Référence	Fiche technique	Page	Quantité
BG2/6066/200 ou BG2/6066/500 (bac à graisses)	FT 6066	53	option
FTE2/6004 ou FTE2/6009 de 3, 4 et 5 m³ ou INH, INR de 6 et 8 m³ (fosse toutes eaux)	FT 6004/6009	12-14	1
AF2/6016/055 (auget flottant 55 l)	FT 6016	55	option
AF2/6016/110 (auget flottant 110 l)	FT 6016	55	option
REP2/04/04 (boîte de répartition et de bouclage)	FT 6060	59	2
REC2/02/13 (boîte de collecte)	FT 6060	57	1
VARYLIFT Ø470 - 1 pompe eaux claires/eaux usées en PE	FT 5168	-	2
RH2/03/15 (rehausse pour boîte)	FT 6060	57	option
RH2/4031 (rehausse pour fosse)	FT 6004/6009	12-14	option
RH2/6030 (rehausse pour fosse)	FT 6004/6009	12-14	option
RH2/03/15 (rehausse pour diffuseur)	FT 6004/6009	12-14	option

MAJ. 12-11-2020

FILIÈRE TRADITIONNELLE 5 EH
FOSSE TOUTES EAUX
SOL IMPERMÉABLE, SOL TROP PERMÉABLE, PROXIMITÉ D'UNE NAPPE, PEU DE SURFACE DE TERRAIN
> AVEC ZEOMOP (FILTRE À MASSIF DE ZÉOLITE) > SURFACE MINIMUM = 15 M²

PRET À TAUX ZÉRO 0%

- Exemple de filière

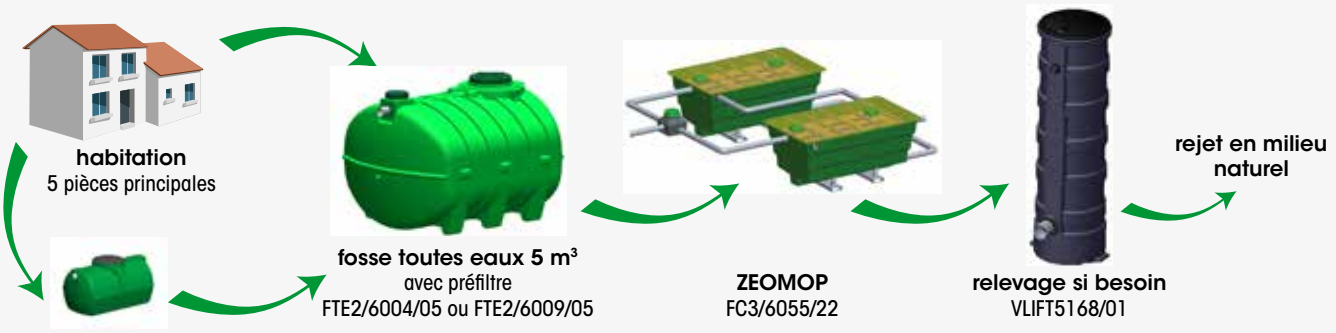

Bac à graisses Bac à graisses (obligatoire si la fosse toutes eaux est éloignée de plus de 10 mètres de l'habitation)
BG2/6066/200 cuisine seule ou BG2/6066/500 cuisine + salle de bain

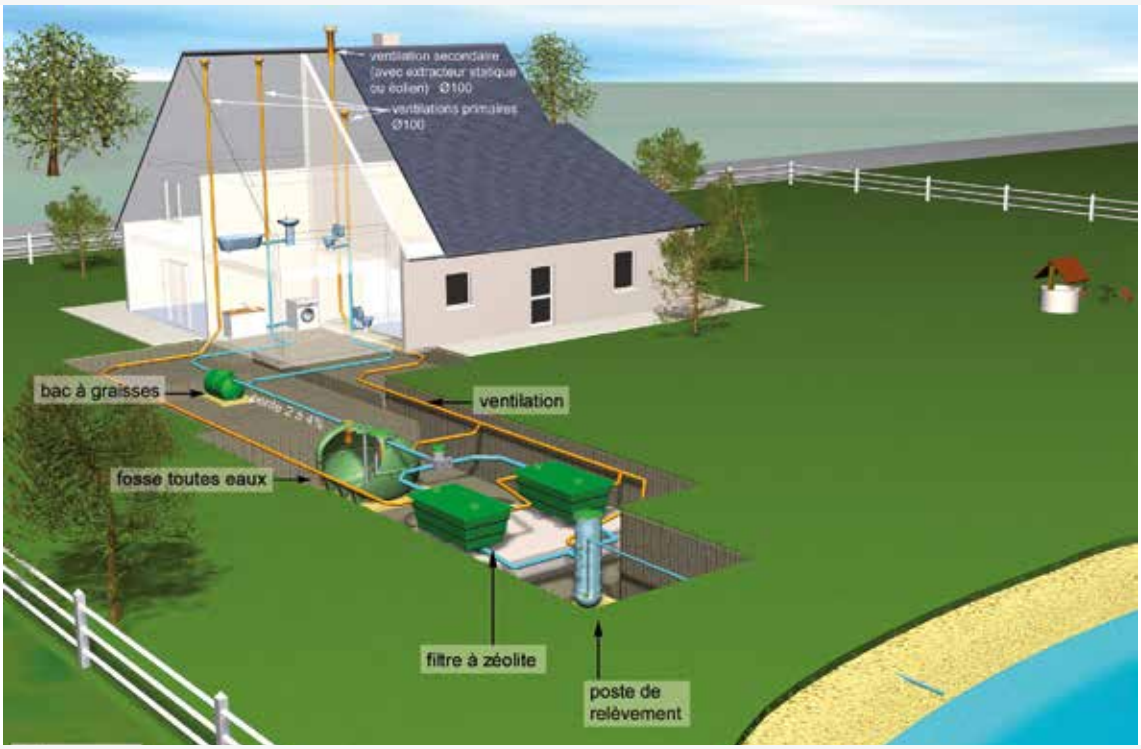

Référence	Fiche technique	Page	Quantité
BG2/6066/200 ou BG2/6066/500 (bac à graisses)	FT 6066	52	option
FTE2/6004/05 ou FTE2/6009/05 de 5 m³ (fosse toutes eaux)	FT 6004/6009	12-14	1
REP2/04/04 (boîte de répartition et de bouclage)	FT 6060	57	2
FC3/6055/22 (ZEOMOP sans relevage)	FT 6055	22	1
VARYLIFT Ø470 - 1 pompe eaux claires/eaux usées en PE	FT 5168	-	option
RH2/4031 (rehausse pour fosse)	FT 6004/6009	12-14	option
RH2/03/15 (rehausse pour diffuseur)	FT 6004/6009	12-14	option
RH2/03/15 (rehausse Zeomop 15 cm)	FT 6060	57	option

Guide de sélection
fosses toutes eaux

1 L'équivalent-Habitant (EH)

Un équivalent habitant est une unité de mesure se basant sur la quantité de pollution émise par personne et par jour, et visant à évaluer la capacité d'épuration par référence à une pollution domestique fixée à 60 g/j basée sur la DBO_5 par la directive européenne «eaux résiduaires urbaines».

1 EH équivaut à 60 g de DBO_5 par jour pour 150 l/j de débit d'eaux usées.

La DBO : Demande Biochimique en Oxygène est la consommation en oxygène des micro-organismes présents dans ce milieu. La durée de l'essai est de 5 jours d'où le nom de DBO_5. C'est une concentration exprimée en mg/l.

2 La pièce principale

Selon le décret n°2005-69, un logement comprend des pièces principales destinées au séjour et au sommeil et des pièces de services telles que cuisine, salle d'eau, cabinet d'aisance, buanderie, débarras, séchoir ainsi que, le cas échéant, des dégagements et des dépendances.

La hauteur sous plafond d'une pièce est au moins égale à 2,30 mètres pour une surface au moins égale à 7 mètres carrés.

3 La fosse toutes eaux

• Une fosse toutes eaux est un ouvrage de prétraitement destiné à retenir les matières décantables présentes dans les eaux usées domestiques issues d'une habitation. Ces eaux usées domestiques sont les eaux vannes (WC), les eaux grises (salle de bain) et les eaux de cuisine et buanderie.

• Une filière d'épuration complète est constituée d'une fosse toutes eaux et d'un système de traitement (filtre à sable, réseau d'épandage, etc.).

Il y a lieu de prévoir un préfiltre après la fosse toutes eaux afin d'éviter les risques de colmatage des systèmes de traitement. Le préfiltre peut être incorporé dans la fosse toutes eaux.

• Si la fosse est à plus de 10 mètres de l'habitation, les eaux de cuisine devront transiter dans un bac à graisses qui sera situé à moins de 2 mètres de l'habitation.

4 Dimensionnement

L'arrêté interministériel du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 prévoit les volumes minimum suivants :

• Filière hors filtre à massif de zéolite

Nb de pièces principales (ou d'équivalent habitant)	Volume utile minimal
Jusqu'à 5	3 m³
6	4 m³
7	5 m³
8	6 m³
9	7 m³
10	8 m³
12	10 m³
14	12 m³
17	15 m³
19	17 m³
20	18 m³

• Filière à massif de zéolite

Nb maximal de pièces principales	Référence de la fosse toutes eaux
5	FTE2/6004/05 ou FTE2/6009/05

5 Entretien

La cuve des fosses en polyéthylène et en polyester est insensible à la corrosion et ne nécessite pas d'entretien particulier. Conformément à l'arrêté interministériel du 07/09/09, il y a lieu d'effectuer une vidange lorsque le volume de boues atteint 50% du volume en eau de la fosse.

Avant toute vidange, s'assurer de l'absence d'eau dans le piézomètre qui signalerait une hauteur de nappe élevée.

Après chaque vidange, il faut impérativement et immédiatement remplir la fosse d'eau claire jusqu'à débordement de celle-ci par la canalisation de sortie.

NOTA : éviter de vidanger pendant les périodes pluvieuses.

MAJ. 12-11-2020

FOSSES TOUTES EAUX
DE 3 À 8 M³
INH - AVEC PRÉFILTRE INCORPORÉ
POLYÉTHYLÈNE (PE)

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6004

GARANTIE CONTRE LA CORROSION JUSQU'À **20 ANS**

FOSSE TOUTES EAUX DE 3 M³

FOSSE TOUTES EAUX DE 4 ET 5 M3

FOSSE TOUTES EAUX DE 6 ET 8 M3

1 Définition technique

Une fosse toutes eaux est un ouvrage de prétraitement destiné à retenir les matières décantables présentes dans les eaux usées domestiques issues d'une habitation. Les eaux usées domestiques sont les eaux vannes (WC, etc.) et les eaux ménagères (salle de bains, cuisines, buanderies). Une filière d'épuration complète est constituée d'une fosse toutes eaux et d'un système de traitement annexe (filtre à sable, réseau d'épandage, filtre compact ZEOMOP ou BIONUT).

Le préfiltre intégré à la fosse toutes eaux est localisé en sortie. Fiable et sécurisé, il permet de se prémunir d'un colmatage prématuré du dispositif de traitement aval (filtre à sable, réseau d'épandage, etc.) en retenant les particules non décantées. Sa manipulation et son entretien sont simples. Pour éviter tout risque de relargage de flottants lors des visites d'entretien, le système obture automatiquement la sortie vers le dispositif de traitement aval.

Préfiltre ultra-performant

< Vue de dessus d'une fosse de type FTE

2 Entretien

Les capacités des fosses toutes eaux SIMOP prennent en compte 2 critères :

– Le volume de stockage des boues

– le débit admissible

Ces critères ont permis à SIMOP de caractériser le type de fosse adaptée au besoin en fonction de l'utilisation permanente ou non de l'habitat regroupé. Sur la base de 150 litres d'eau consommés par jour et par habitant, nos fosses toutes eaux peuvent être utilisées selon le tableau 01.

3 Ventilation

Aucun piquage de ventilation n'est prévu sur la fosse. Les ventilations primaire et secondaire doivent être réalisées respectivement en amont et en aval de la fosse (cf. norme XP P16-603, ex NF DTU 64.1, disponible auprès de l'AFNOR).

4 Installation

Se référer à la notice de pose PHPE avant manutention et pose de la fosse.
Hauteur de remblai maxi au dessus de la fosse = 30 cm.

5 Dimensionnement

L'arrêté interministériel du 07/09/09 prévoit les dimensions minimales suivantes :

Nb de pièces principales	Volume utile minimal	Références SIMOP
5	3 m³	FTE2/6004/03
6	4 m³	FTE2/6004/04
7	5 m³	FTE2/6004/05
8	6 m³	INH06000
10	8 m³	INH08000

6 Conseils

Pour réduire la prolifération de moustiques dans la filière, il faut éviter que les effluents soient accessibles de l'extérieur, donc :

- fermer tous les couvercles de manière hermétique,
- vérifier et nettoyer régulièrement les grilles anti-moustiques des chapeaux de prise d'air extérieur,
- s'assurer que la sortie de la ventilation secondaire est bien équipée d'une grille anti-moustiques ou d'un filtre anti odeur.

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

FOSSES TOUTES EAUX

DE 3 À 8 M³
INH - AVEC PRÉFILTRE INCORPORÉ
POLYÉTHYLÈNE (PE)

6004

Fosse toutes eaux de 3 m³	Fosse toutes eaux de 4 & 5 m³	Fosse toutes eaux de 6 & 8 m³
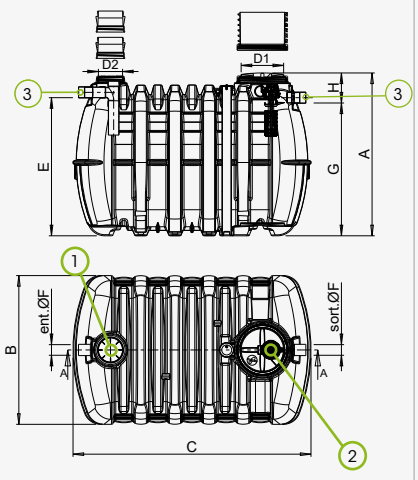	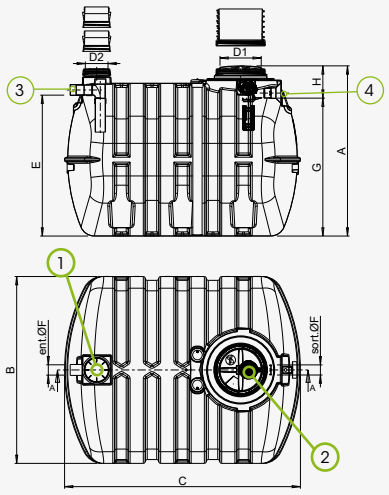	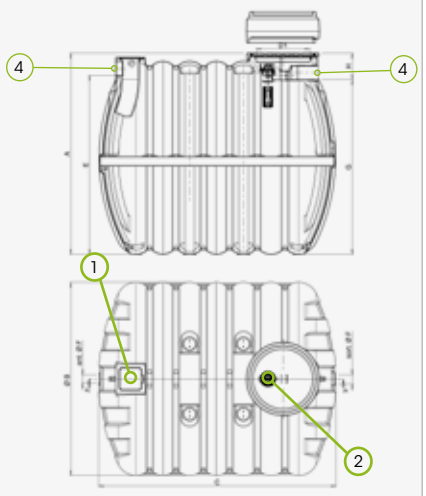

1 Diffuseur 2 Préfiltre anti-colmatage 3 Manchon 4 Emboîtement à fort

Références	Vol. en l	A	B	C	Ø D1	Ø D2	E	F	G	H	Poids en kg	H max de remblai (mm)
FTE2/6004/03	3 000	1 533	1 400	2 240	Ø 400	Ø 210	1 300	Ø 100	1 250	283	102	300
FTE2/6004/04	4 000	1 649	1 810	2 287	Ø 400	Ø 200	1 365	Ø 100	1 335	314	127	300
FTE2/6004/05	5 000	1 799	1 977	2 390	Ø 400	Ø 200	1 500	Ø 100	1 470	329	175	300
INH06000	6 000	2 295	2 202	2 114	Ø 600	Ø 210	2 037	Ø 100	1 987	308	215	300
INH08000	8 000	2 295	2 202	2 720	Ø 600	Ø 210	2 037	Ø 160	1 987	308	310	300

		Rehausses pour trous d'homme		Rehausses pour diffuseur
		RH2/4031	RH2/03/15	RH2/6030
EH	**Référence de la FTE**	300	150	300
4 EH	FTE2/6004/03	X	X	
5 EH	FTE2/6004/04	X	X	
6 EH	FTE2/6004/05	X	X	
8 EH	INH06000			X
10 EH	INH06000			X

MAJ. 12-11-2020

FOSSES TOUTES EAUX RENFORCÉES
DE 3 À 8 M³
INR - AVEC PRÉFILTRE INCORPORÉ
POSE EN NAPPE
POLYÉTHYLÈNE (PE)

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6009

GARANTIE CONTRE LA CORROSION JUSQU'À **20 ANS**

FOSSE TOUTES EAUX DE 3 M³

FOSSE TOUTES EAUX DE 4 ET 5 M3

FOSSE TOUTES EAUX DE 6 ET 8 M3

1 Définition technique

Une fosse toutes eaux est un ouvrage de prétraitement destiné à retenir les matières décantables présentes dans les eaux usées domestiques issues d'une habitation. Les eaux usées domestiques sont les eaux vannes (WC, etc.) et les eaux ménagères (salle de bains, cuisines, buanderies). Une filière d'épuration complète est constituée d'une fosse toutes eaux et d'un système de traitement annexe (filtre à sable, réseau d'épandage, filtre compact ZEOMOP ou BIONUT).

Le préfiltre intégré à la fosse toutes eaux est localisé en sortie. Fiable et sécurisé, il permet de se prémunir d'un colmatage prématuré du dispositif de traitement aval (filtre à sable, réseau d'épandage, etc.) en retenant les particules non décantées. Sa manipulation et son entretien sont simples. Pour éviter tout risque de relargage de flottants lors des visites d'entretien, le système obture automatiquement la sortie vers le dispositif de traitement aval.

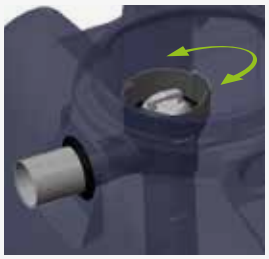

Préfiltre ultra-performant

< Vue de dessus d'une fosse de type INR

2 Entretien

Les capacités des fosses toutes eaux SIMOP prennent en compte 2 critères :

– Le volume de stockage des boues

– le débit admissible

Ces critères ont permis à SIMOP de caractériser le type de fosse adaptée au besoin en fonction de l'utilisation permanente ou non de l'habitat regroupé. Sur la base de 150 litres d'eau consommés par jour et par habitant, nos fosses toutes eaux peuvent être utilisées selon le tableau 01.

3 Ventilation

Aucun piquage de ventilation n'est prévu sur la fosse. Les ventilations primaire et secondaire doivent être réalisées respectivement en amont et en aval de la fosse (cf. norme XP P16-603, ex NF DTU 64.1, disponible auprès de l'AFNOR).

4 Installation

Se référer à la notice de pose PHPE avant manutention et pose de la fosse.
Hauteur de remblai maxi au dessus de la fosse = 60 cm.

5 Dimensionnement

L'arrêté interministériel du 07/09/09 prévoit les dimensions minimales suivantes :

Nb de pièces principales	Volume utile minimal	Références SIMOP
5	3 m³	FTE2/6009/03
6	4 m³	FTE2/6009/04
7	5 m³	FTE2/6009/05
8	6 m³	INR06000
10	8 m³	INR08000

6 Conseils

Pour réduire la prolifération de moustiques dans la filière, il faut éviter que les effluents soient accessibles de l'extérieur, donc :

- fermer tous les couvercles de manière hermétique,
- vérifier et nettoyer régulièrement les grilles anti-moustiques des chapeaux de prise d'air extérieur,
- s'assurer que la sortie de la ventilation secondaire est bien équipée d'une grille anti-moustiques ou d'un filtre anti odeur.

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

FOSSES TOUTES EAUX RENFORCÉES

DE 3 À 8 M³
INR - AVEC PRÉFILTRE INCORPORÉ
POLYÉTHYLÈNE (PE)

6009

Fosse toutes eaux de 3 m³	Fosse toutes eaux de 4 & 5 m³	Fosse toutes eaux de 6 & 8 m³
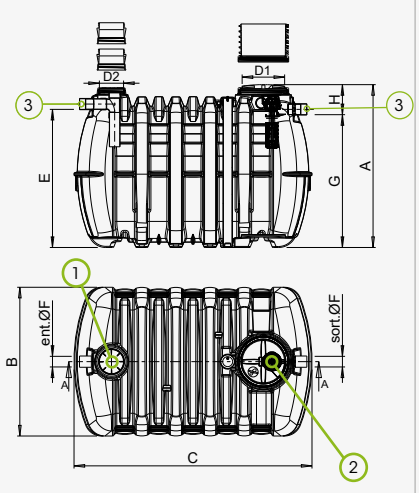	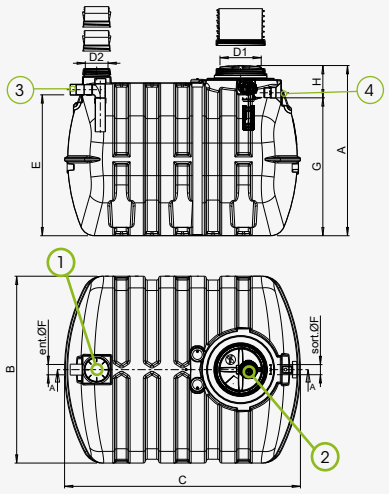	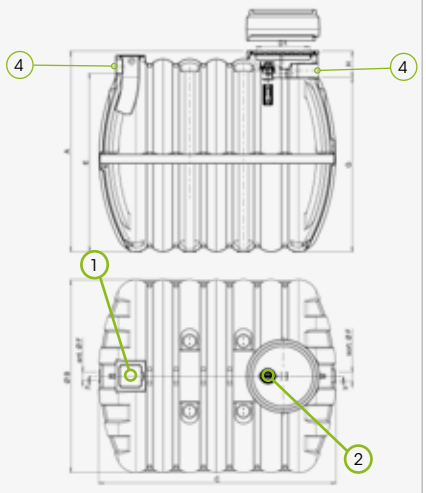

1 Diffuseur 2 Préfiltre anti-colmatage 3 Manchon 4 Emboîtement à fort

Références	Vol. en l	A	B	C	Ø D1	Ø D2	E	F	G	H	Poids en kg	H max de remblai (mm)
FTE2/6009/03	3 000	1 533	1 400	2 240	Ø 400	Ø 210	1 300	Ø 100	1 250	260	140	600
FTE2/6009/04	4 000	1 649	1 810	2 287	Ø 400	-	1 365	Ø 100	1 335	234	185	600
FTE2/6009/05	5 000	1 799	1 977	2 390	Ø 400	-	1 500	Ø 100	1 470	234	220	600
INR06000	6 000	2 295	2 202	2 114	Ø 600	-	2 037	Ø 100	1 987	320	306	600
INR08000	8 000	2 295	2 202	2 720	Ø 600	-	2 037	Ø 160	1 987	320	404	600

		Rehausses pour trous d'homme		Rehausses pour diffuseur
		RH2/4031	RH2/03/15	RH2/6030
EH	**Référence de la FTE**	300	150	300
4 EH	FTE2/6009/03	X	X	
5 EH	FTE2/6009/04	X	X	
6 EH	FTE2/6009/05	X	X	
8 EH	INH06000			X
10 EH	INH08000			X

MAJ. 12-11-2020

FOSSES TOUTES EAUX
DE 10 À 20 M³
POLYÉTHYLÈNE (PE)
POSE HORS NAPPE

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6308

1 Définition technique

Fosse toutes eaux en polyéthylène, monobloc **avec préfiltre incorporé**, destinée à retenir les matières décantables présentes dans les eaux usées domestiques. Les eaux usées domestiques sont les eaux-vannes (w.c....) et les eaux ménagères (salle de bain, cuisines, buanderies). Une filière d'épuration complète est constituée d'une fosse toutes eaux et d'un système de traitement secondaire, par le sol ou via un autre massif filtrant.

2 Fonctionnement

Les eaux usées sont collectées dans la fosse toutes eaux. Les matières en suspension décantables sédimentent et sont digérées. Au fil du temps, le volume de boues décroît et se stabilise. En surface sont piégées les graisses qui constituent le « chapeau » et s'hydrolysent lentement.

3 Entretien

Les fosses en polyéthylène sont insensibles à la corrosion et ne nécessitent pas d'entretien particulier. Il est nécessaire d'effectuer une vidange lorsque le volume de boues atteint 50 % du volume en eau de la fosse.

Avant toute vidange, s'assurer que la hauteur d'eau dans le piézomètre n'est pas supérieure à 1 m. Dans le cas contraire, il y a lieu de reporter la vidange ou de rabattre la nappe. Éviter de vidanger pendant les périodes pluvieuses et après chaque vidange, il faut impérativement et immédiatement remplir la fosse d'eau claire jusqu'à débordement de celle-ci par la canalisation de sortie. L'entretien des préfiltres intégrés se fait au jet d'eau, en les retirant si nécessaire.

4 Installation

Se référer à notre site internet afin de consulter les documents en vigueur.

REMARQUE : Des manilles sont fournies et fixées sur la cuve pour sa manutention.

5 Dimensionnement

Les capacités des fosses toutes eaux SIMOP prennent en compte 2 critères :

- Le volume de stockage des boues
- le débit admissible

Ces critères ont permis à SIMOP de caractériser le type de fosse adaptée au besoin en fonction de l'utilisation permanente ou non de l'habitat regroupé. Sur la base de 150 litres d'eau consommés par jour et par habitant, nos fosses toutes eaux peuvent être utilisées selon le tableau 01.

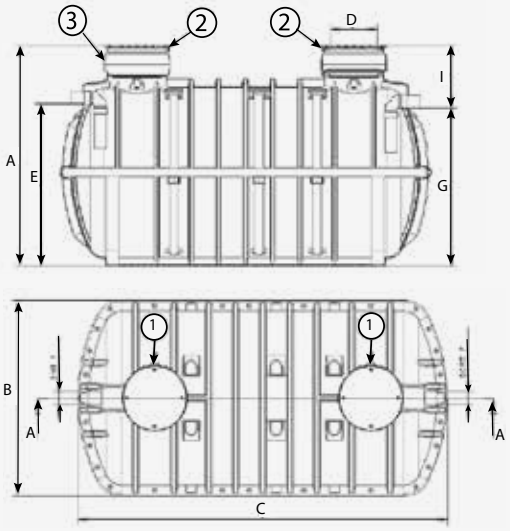

1. Ventilation Ø 100
2. Couvercle à poser
3. Rehausse intégrée à poser RH2/6030

Tableau 01

Volume utile	Nombre maximum d'usagers permanents
10 m³	22
12 m³	26
15 m³	33
17 m³	37
20 m³	44

Référence	Dimensions en mm									
	A	Ø B	C	Ø D	E	Ø F	G	I	Volume utile (m³)	H max de remblai (mm)
FTE2/6308/10	2840	2490	3378	600	2085	160	2035	805	10	300
FTE2/6308/12	2840	2490	3928	600	2085	160	2035	805	12	300
FTE2/6308/15	2840	2490	4782	600	2085	160	2035	805	15	300
FTE2/6308/17	2840	2490	5332	600	2085	160	2035	805	17	300
FTE2/6308/20	2840	2490	6232	600	2085	160	2035	805	20	300
RH2/6030	Rehausse à poser hauteur 300 mm									
CA3/6394/10T	Ceinture d'ancrage à cliquer pour pose en présence de nappe phréatique									

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

FOSSES TOUTES EAUX DE 10 À 20 M³
POLYÉTHYLÈNE (PE)

6308

6 Terrassement

Attention : l'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que **la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas 1 m par rapport au fond de la cuve**.

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil

Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

7 Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral en sable et après remplissage complet de la fosse, réaliser juste au dessus de la génératrice supérieure de la cuve une dalle béton armé autoporteuse prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de la fouille dans les cas suivants :

1. En cas de remblai de plus de 30 cm au dessus de la génératrice supérieure de la cuve.
2. En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4 m du bord de la fouille.
3. En cas d'utilisation de rehausses en béton.
4. En cas de surcharges dues à des conditions climatiques extrêmes

8 Conseils

Pour réduire la prolifération de moustiques dans la filière, il faut éviter que les effluents soient accessibles de l'extérieur, donc :

- fermer tous les couvercles de manière hermétique,
- vérifier et nettoyer régulièrement les grilles anti-moustiques des chapeaux de prise d'air extérieur,
- s'assurer que la sortie de la ventilation secondaire est bien équipée d'une grille anti-moustiques ou d'un filtre anti odeur.

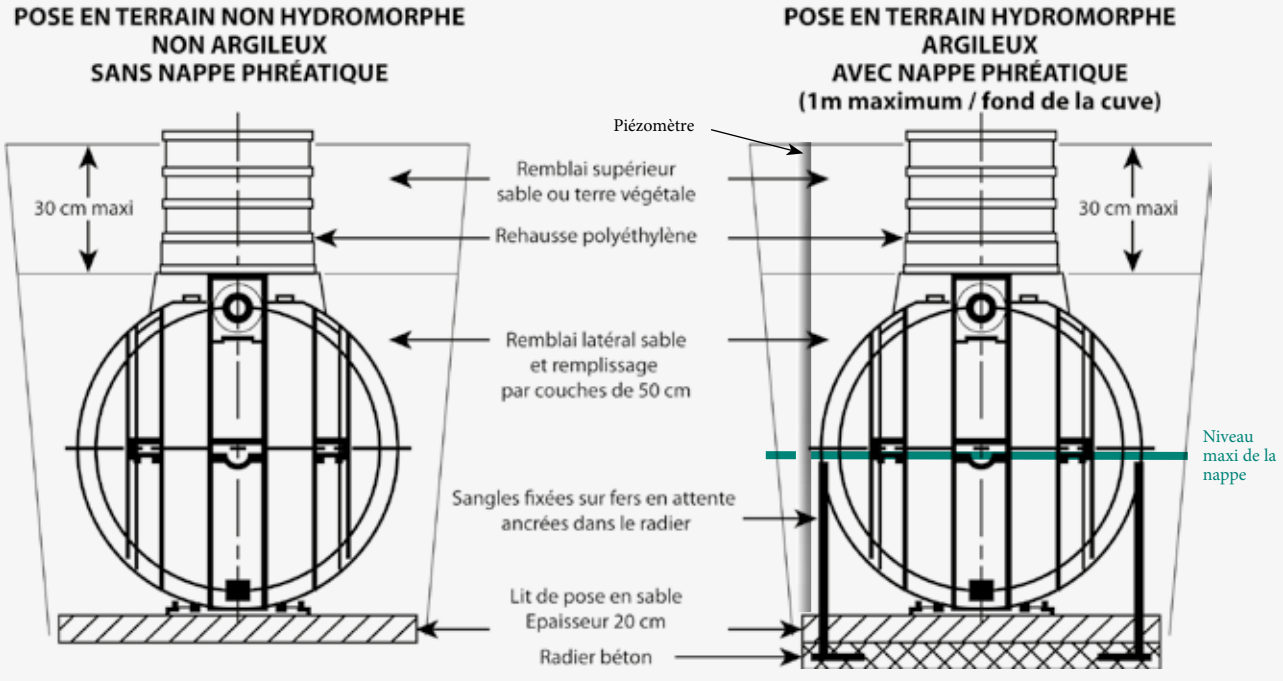

MAJ. 12-11-2020

FOSSES TOUTES EAUX
DE 10 À 12 M³
POLYÉTHYLÈNE (PE)
POSE EN NAPPE

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6309

1 Définition technique

Fosse toutes eaux en polyéthylène, monobloc **avec préfiltre incorporé**, destinée à retenir les matières décantables présentes dans les eaux usées domestiques. Les eaux usées domestiques sont les eaux-vannes (w.c....) et les eaux ménagères (salle de bain, cuisines, buanderies).

Une filière d'épuration complète est constituée d'une fosse toutes eaux et d'un système de traitement secondaire, par le sol ou via un autre massif filtrant.

2 Fonctionnement

Les eaux usées sont collectées dans la fosse toutes eaux. Les matières en suspension décantables sédimentent et sont digérées. Au fil du temps, le volume de boues décroît et se stabilise. En surface sont piégées les graisses qui constituent le « chapeau » et s'hydrolysent lentement.

3 Entretien

Les fosses en polyéthylène sont insensibles à la corrosion et ne nécessitent pas d'entretien particulier. Il est nécessaire d'effectuer une vidange lorsque le volume de boues atteint 50 % du volume en eau de la fosse.

Avant toute vidange, s'assurer que la hauteur d'eau dans le piézomètre n'est pas supérieure à 1 m. Dans le cas contraire, il y a lieu de reporter la vidange ou de rabattre la nappe.

Éviter de vidanger pendant les périodes pluvieuses et après chaque vidange, il faut impérativement et immédiatement remplir la fosse d'eau claire jusqu'à débordement de celle-ci par la canalisation de sortie.

L'entretien des préfiltres intégrés se fait au jet d'eau, en les retirant si nécessaire.

4 Dimensionnement

Les capacités des fosses toutes eaux SIMOP prennent en compte 2 critères :

– Le volume de stockage des boues

– le débit admissible

Ces critères ont permis à SIMOP de caractériser le type de fosse adaptée au besoin en fonction de l'utilisation permanente ou non de l'habitat regroupé. Sur la base de 150 litres d'eau consommés par jour et par habitant, nos fosses toutes eaux peuvent être utilisées selon le tableau 01.

CE

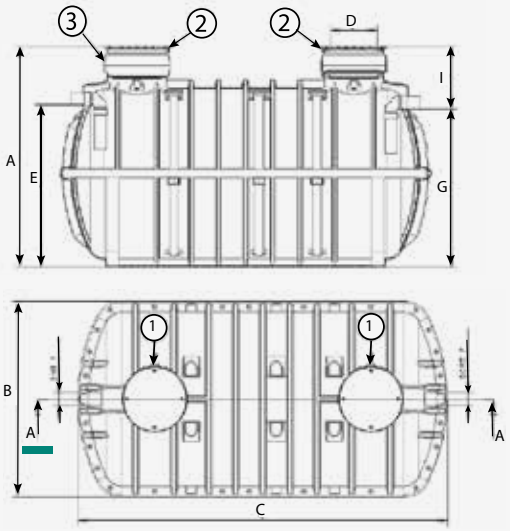

1. Ventilation Ø 100
2. Couvercle à poser
3. Rehausse intégrée à poser RH2/6030

5 Installation

Se référer à notre site internet afin de consulter les documents en vigueur.

REMARQUE : Des manilles sont fournies et fixées sur la cuve pour sa manutention.

Cette cuve peut supporter la présence de nappe jusqu'à sa génératrice supérieure et 30 cm de remblai maximum

Référence	Dimensions en mm								
	A	Ø B	C	Ø D	E	Ø F	G	Volume utile (m³)	H max de remblai (mm)
FTE2/6309/10	2540	2490	3378	600	2085	160	2035	10	300
FTE2/6309/12	2540	2490	3928	600	2085	160	2035	12	300
RH2/6030	Rehausse à poser hauteur 300 mm								
CA3/6394/10T	Ceinture d'ancrage à cliquer pour pose en présence de nappe phréatique								

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

FOSSES TOUTES EAUX

DE 10 À 12 M³

POLYÉTHYLÈNE (PE)

6309

6 Terrassement

Attention : l'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que **la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas 1 m par rapport au fond de la cuve**.

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil

Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

7 Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral en sable et après remplissage complet de la fosse, réaliser juste au dessus de la génératrice supérieure de la cuve une dalle béton armé autoporteuse prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de la fouille dans les cas suivants :

1. En cas de remblai de plus de 30 cm au dessus de la génératrice supérieure de la cuve.

2. En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4 m du bord de la fouille.

3. En cas d'utilisation de rehausses en béton.

4. En cas de surcharges dues à des conditions climatiques extrêmes

8 Conseils

Pour réduire la prolifération de moustiques dans la filière, il faut éviter que les effluents soient accessibles de l'extérieur, donc :

- fermer tous les couvercles de manière hermétique,

- vérifier et nettoyer régulièrement les grilles anti-moustiques des chapeaux de prise d'air extérieur,

- s'assurer que la sortie de la ventilation secondaire est bien équipée d'une grille anti-moustiques ou d'un filtre anti odeur.

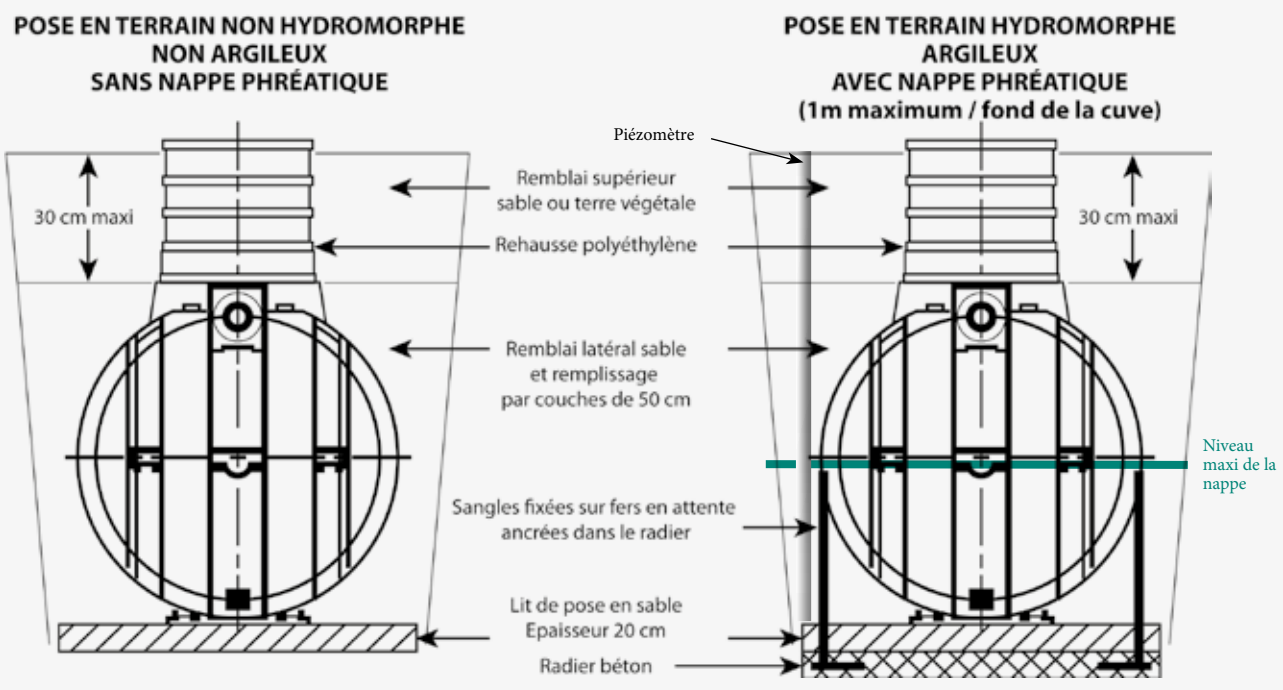

FOSSES SEPTIQUES EAUX VANNES

1000 & 2000 L

POLYÉTHYLÈNE (PE)

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6015

1 Définition technique

Une fosse septique est un ouvrage de prétraitement destiné à retenir les matières décantables présentes dans les eaux vannes (W.C.) issues des maisons d'habitation.

L'arrêté interministériel du 06 mai 1996 admet le traitement séparé des eaux vannes et des eaux ménagères sous réserve d'un avis favorable de la D.D.A.S.S. du lieu d'implantation de ce type de fosses.

Lorsqu'elles sont autorisées, le volume des fosses septiques doit être au moins égal à la moitié des volumes minimaux retenus pour les fosses septiques toutes eaux.

2 Fonctionnement

Les eaux usées sont collectées dans la fosse toutes eaux. Les matières en suspension décantables sédimentent et fermentent.

Au cours du temps, ce volume décroît et se stabilise. En surface les graisses sont piégées et celles-ci s'hydrolysent et constituent le «chapeau».

IMPORTANT : Plus une fosse toutes eaux est grande, plus l'espace réservé aux boues est important, plus la digestion est efficace.

3 Installation

L'appareil sera enterré à l'extérieur du bâtiment. D'une manière générale, se référer à la norme expérimentale XPP 16-603 relative à la mise en œuvre des dispositifs d'assainissement autonome.

Le couvercle devra arriver au niveau du sol. Le fond de la fouille devra être parfaitement plat et recouvert de 10 cm au minimum de sable. Mettre l'appareil en place et ajuster les niveaux de canalisations. Remplir l'appareil d'eau puis remblayer le pourtour avec du sable lavé jusqu'à la génératrice supérieure de l'appareil. Si le trou d'homme doit être rehaussé, utiliser exclusivement des rehausses en polyéthylène.

POSE SANS DALLE DE PROTECTION

Si la cote fil d'eau entrée/sol fini est inférieure à 50 cm, le remblaiement au dessus de l'appareil pourra être réalisé avec du sable.

POSE AVEC DALLE DE PROTECTION

Si la cote fil d'eau entrée/sol fini est supérieure à 50 cm ou en cas de passage de véhicules à moins de 3 mètres, il y a lieu de réaliser une dalle de protection en béton armé juste au dessus de la génératrice de l'appareil.

Cette dalle devra prendre appui sur le terrain stabilisé et non remué et devra être capable de supporter les charges.

Lorsque la dalle de protection est sèche, terminer le remblaiement avec le matériau de votre choix.

GARANTIE CONTRE LA CORROSION JUSQU'À **20 ANS**

4 Ventilation

Raccorder la ventilation DN 100 conformément à la norme expérimentale XPP 16-603.

5 Entretien

Les fosses en polyéthylène sont insensibles à la corrosion et ne nécessitent pas d'entretien particulier. Conformément à l'arrêté ministériel du 07/09/09, il y a lieu d'effectuer une vidange lorsque le volume de boues atteint 50% du volume en eau de la fosse.

Ne pas vidanger les appareils dans les périodes de fortes pluviométries.

L'entretien du préfiltre se fait au jet d'eau, en le retirant si nécessaire.

6 Conseils

Pour réduire la prolifération de moustiques dans la filière, il faut éviter que les effluents soient accessibles de l'extérieur, donc :

- fermer tous les couvercles de manière hermétique,
- vérifier et nettoyer régulièrement les grilles anti-moustiques des chapeaux de prise d'air extérieur,
- s'assurer que la sortie de la ventilation secondaire est bien équipée d'une grille anti-moustiques ou d'un filtre anti odeur.

Référence	Dimensions en mm								
	A	Ø B	Ø D	E	Ø F	G	H	Poids	Volume utile (m^3)
FSD 1000	1355	1160	570	1090	100	1070	285	30	10
FSD 2000	1500	1550	570	1240	100	1190	310	70	20

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

FOSSES SEPTIQUES EAUX VANNES

1000 & 2000 L
POLYÉTHYLÈNE (PE)

6015

FSD2000	FSD1000
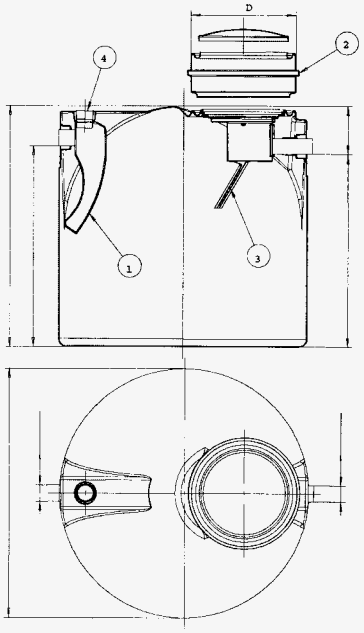	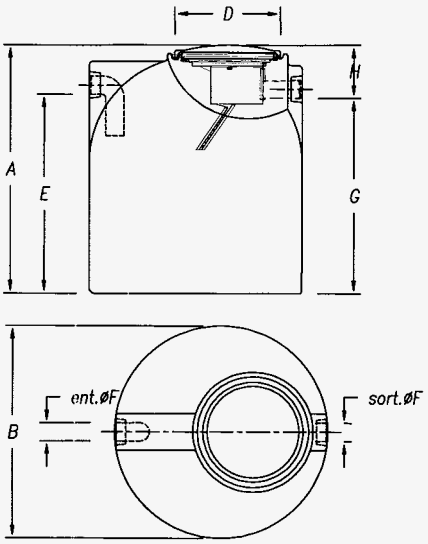

(1) Diffuseur (2) Rehausse RH500 (option) (3) Préfiltre amovible lamellaire (4) Orifice de visite

SCHEMA DE POSE SANS DALLE DE PROTECTION

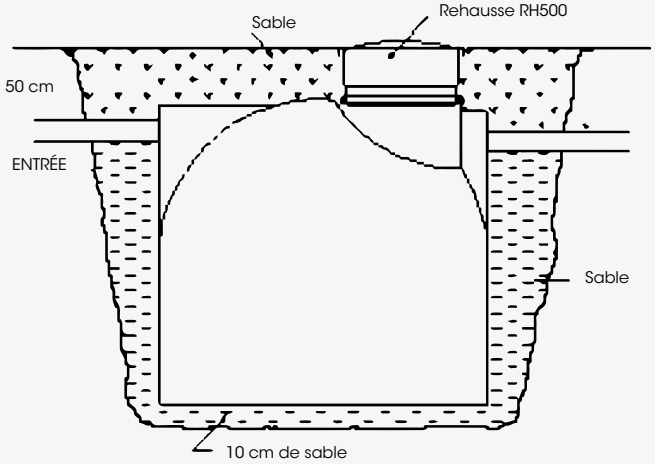

SCHEMA DE POSE AVEC DALLE DE PROTECTION

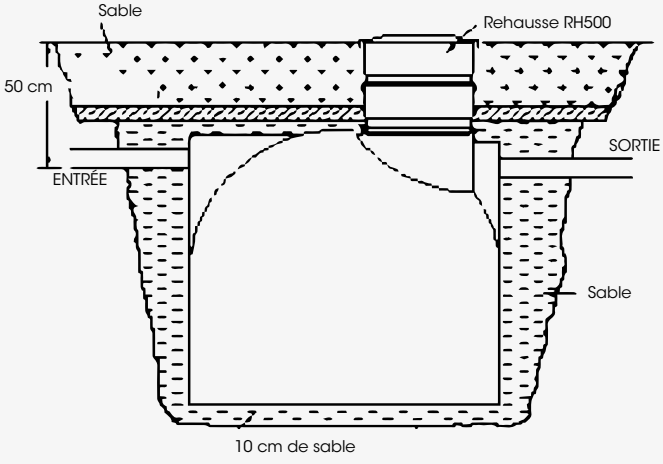

Si la cote fil d'eau / sol fini est supérieure à 500 mm ou en cas de passage de véhicule à moins de 3 m

MAJ. 12-11-2020

ZEOMOP SANS RELEVAGE (5EH)
FILTRE À MASSIF DE ZEOLITE BI-CUVE
POLYCOMPOSITE FC3/6055/22

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT
Redonnons le meilleur à la terre

6055

1 Définition technique

Ouvrage de traitement des eaux usées d'une habitation de 5 Pièces Principales (voir DTU 64.1), composé de 2 cuves montées en parallèle de surface totale 5.2 m², obligatoirement positionné en sortie d'une Fosse Toutes Eaux de 5000 L, équipée d'un préfiltre. Ce dimensionnement est conforme à l'Arrêté du 07/09/09 abrogeant l'Arrêté du 06 mai 96.

En référence à l'arrêté, le ZEOMOP est constitué d'un support minéral de surface développée importante (essentiellement zéolite naturelle de type chabasite), et structuré en deux couches de granulométrie différentes sur une épaisseur totale de 500 mm favorisant les échanges avec l'eau à traiter et permettant à la biomasse de se fixer. L'ensemble est contenu dans un espace restreint matérialisé par une cuve en polyester armé fibre de verre (PRV) étanche aux ruissellements et aux eaux parasites.

NOTA : Filière garantie sans vidange pendant les quatre premières années (sous réserve du respect des conditions d'utilisation).

2 Ventilation

Le ZEOMOP est équipé, sur chaque unité, de 2 orifices de ventilation Ø100. Ceux-ci doivent impérativement être connectés, respectivement à une entrée (ventilation primaire en point haut) et une extraction d'air (ventilation secondaire avec extraction passive ou éolienne pouvant être celle de la fosse toutes eaux). Chaque unité peut être ventilée indépendamment de la seconde ou branchée en série avec celle-ci.

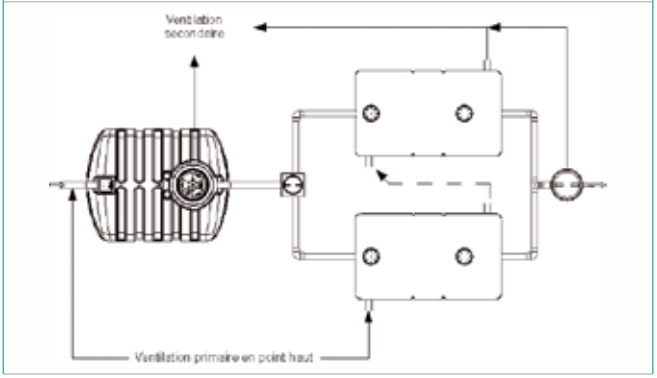

3 Entretien

Les cuves en PRV sont insensibles à la corrosion et ne nécessitent pas d'entretien particulier. Il convient de nettoyer annuellement au jet haute pression le dispositif de répartition, par les orifices de visites prévus à cet effet, ainsi que le dispositif de drainage par le tube en Ø 100 concentrique au trou d'homme. Vérifier que les conduites de ventilation ne sont pas obstruées.

Voir consignes d'entretien E113

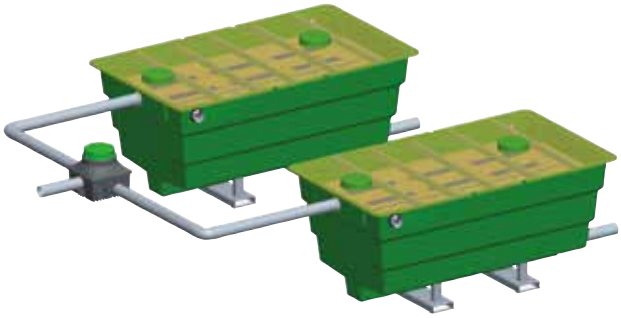

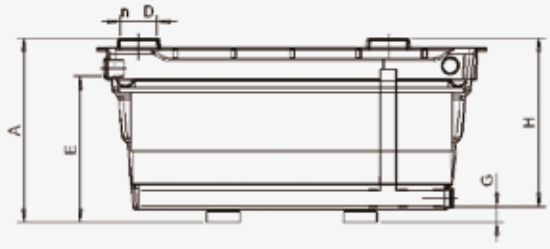

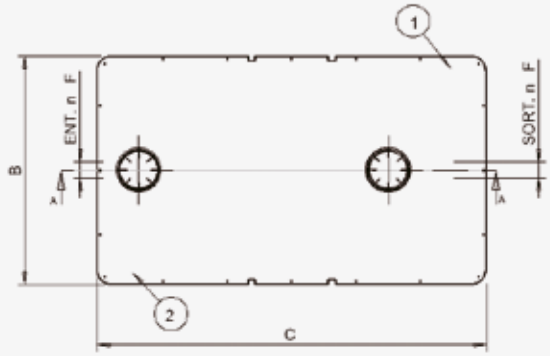

4 Installation

Le dispositif composé de 2 cuves sera enterré à l'extérieur du bâtiment et sera implanté dans une zone protégée de la circulation ou du stationnement des véhicules.

Manutention et mise en fouille des cuves sur le chantier à l'aide des 2 sangles livrées dans un carton séparé.

Installation en terrain sec:

Terrassement soigné puis réalisation d'un lit de pose de 10 cm d'épaisseur en sable nivelé, compacté et parfaitement de niveau permettant la mise en place des cuves du Zeomop (possibilité d'utiliser du sable stabilisé au ciment 200 kg / m3).

Raccordement des canalisations, des ventilations et vérification du niveau du plateau d'épandage puis réalisation du remblai latéral en sable jusqu'au dessus de l'appareil. Les couvercles devront araser le niveau du sol fini. (Utiliser des rehausses Réf : RH2/03/15)

MAJ. 12-11-2020

ZEOMOP SANS RELEVAGE (5EH)

FILTRE À MASSIF DE ZEOLITE BI-CUVE
POLYCOMPOSITE FC3/6055/22

6055

4 Installation (suite ...)

Installation en terrain humide ou terrain hydromorphe :

Si nécessaire, faire un rabattement de nappe pendant l'installation de la filière.

Terrassement soigné puis réalisation d'un radier en béton armé fluide de 10 cm d'épaisseur nivelé et parfaitement de niveau permettant la mise en place des cuves du Zeomop avant la prise du béton du radier (Laisser des fers en attente à la périphérie du radier).

Raccordement des canalisations, des ventilations et vérification du niveau du plateau d'épandage puis coulage d'une couche de béton fluide qui devra noyer les pieds métalliques des cuves du Zeomop.

Poursuivre le remblai latéral en sable jusqu'au dessus de l'appareil. Les couvercles devront araser le niveau du sol fini (Utiliser des rehausses Réf : RH2/03/15).

Le ZEOMOP ne sera pas enterré à plus de 75 cm du dessus de l'appareil au sol fini.

Suivant la topographie du terrain, placer 1 poste de relevage Simop adapté à la nature de l'effluent et au volume de bâchée validé par notre Bureau d'Etudes suite à des essais réalisés pour optimiser le rendement épuratoire de la filière.

ATTENTION : Ne pas réaliser de dalle en béton au dessus du Zeomop car le dessus de chaque cuve du Zeomop doit rester démontable.

Trois configurations d'implantation sont possibles pour la mise en place d'un poste de relevage:

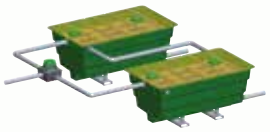

1/ Poste de relevage eaux usées Simplimop en amont de la fosse toutes eaux.

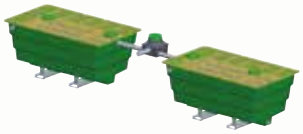

2/ Poste de relevage eaux claires Viagrimop entre la fosse toutes eaux et le regard répartiteur situé avant le filtre à zéolite.

3/ Poste de relevage eaux claires Viagrimop en aval des cuves du filtre à zéolite pour évacuation vers le milieu récepteur.

NOTA : Dans les configurations 1 et 2, le relevage doit impérativement être raccordé avec une augmentation PVC 40/100 dans une boîte de branchement afin de permettre un écoulement gravitaire soit vers la fosse, soit vers le filtre à lit de zéolite.

Exemple de filière

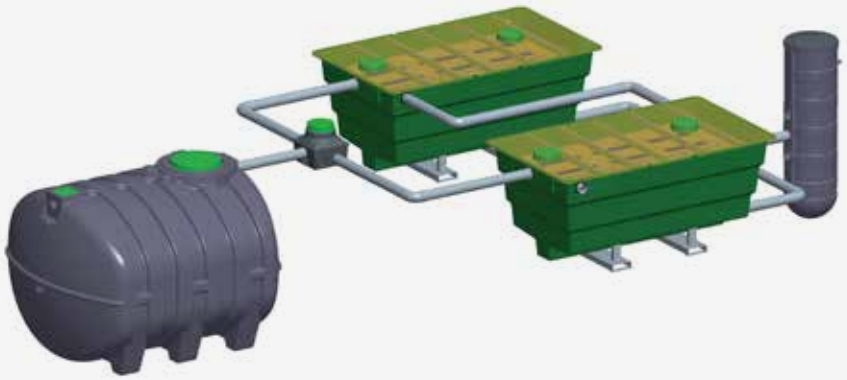

Surface au sol disponible environ 15 m2

- 1 fosse toutes eaux 5000 l à préfiltre intégré FTE2/6004/05 ou FTE2/6009/05
- 1 boite de répartition REP2/04/04
- ZEOMOP 2 cuves FC3/6055/22

En option :
- Poste de relevage suivant l'implantation de la filière
- Rehausse pour fosse
- Sangles de manutention

Référence	Dimensions en mm								
	A	B	C	Ø D	E	Ø F	G	H	Poids en Kg
FC3/6055/22 (2 cuves)	1145	1420	2420	225	900	100	100	1042	1300
RH2/03/15	Rehausse polyéthylène à visser ø 220 hauteur 150 mm								
VLIFT5168/01	1855	ø 579	ø 470	ø 400	1595 max	100	225	225	34
RH2/4031	Rehausse en polyéthylène, hauteur 300 mm								

MAJ. 12-11-2020

ZEOPACK
FILIÈRE COMPLÈTE
POSE HORS NAPPE

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6057

1 Définition technique

Ce pack ZEOMOP correspond à l'assemblage d'une filière constituée par :

- 1 fosse FTE2/6004/05
- 1 regard REP2/04/04 (Se reporter à la fiche technique 6060)
- 1 ZEOMOP FC3/6055/22

Ce pack ZEOMOP est destiné à être implanté hors nappe et hors terrain hydromorphe :

- Fosse FTE2/6004/05 avec préfiltre (Se reporter à la fiche techique 6004)

- sans radier béton
- remblai maximum 30 cm sans dalle de protection
- dalle de protection si passage de véhicule ou remblai supérieur à 30 cm

- ZEOMOP (Se reporter à la fiche technique 6055)

- lit de pose horizontal en sable
- remblai 75 cm maximum soit 2x5 rehausses RH2/03/15 par cuve, en veillant à ce que le capot soit au dessus de la nappe permanente
- afin d'assurer l'accessibilité au capot, il est préférable d'éviter la pose d'une dalle de protection

Option :

- Pose d'un relevage en fonction de la topographie du terrain (Se reporter à la fiche technique 5136) :

En l'absence de relevage, une chasse à auget AF2/6016/055 peut également être posée en sortie de fosse, surtout en cas de très faibles débits et/ou distances importantes entre la fosse et le ZEOMOP.

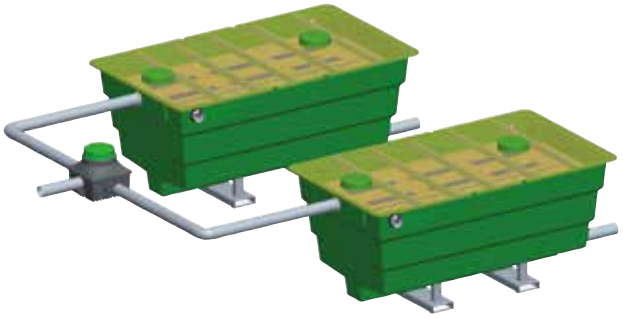

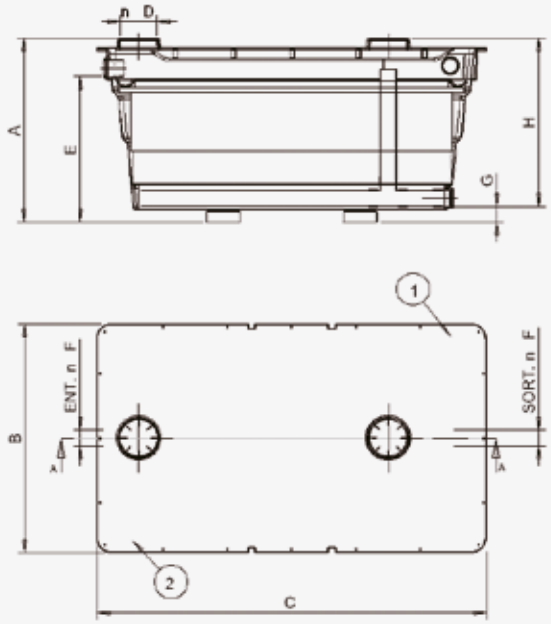

Référence	Dimensions en mm								
	A	B	C	Ø D	E	F	G	H	Poids en Kg
FC3/6057/22	1145	1420	2420	225	900	100	100	1042	1300
RH2/03/15	Rehausse polyéthylène à visser ø 220 hauteur 150 mm								
VLIFT5168/01	1855	Ø 579	Ø 470	Ø 400	1595 max	100	225	225	34
RH2/4031	Rehausse en polyéthylène, hauteur 300 mm								

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

ZEOPACK
FILIÈRE COMPLÈTE
POSE EN NAPPE

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6058

1 Définition technique

Ce pack ZEOMOP correspond à l'assemblage d'une filière constituée par :

- 1 fosse FTE2/6009/05
- 1 regard REP2/04/04 (Se reporter à la fiche technique 6060)
- 1 ZEOMOP FC3/6055/22

Ce pack ZEOMOP est destiné à être implanté en nappe.

- Fosse FTE2/6009/05 avec préfiltre (Se reporter à la fiche techique 6004)

- sans radier béton
- remblai maximum 30 cm sans dalle de protection
- dalle de protection si passage de véhicule ou remblai supérieur à 30 cm

- **ZEOMOP (Se reporter à la fiche technique 6055)**

- lit de pose horizontal en sable
- remblai 75 cm maximum soit 2x5 rehausses RH2/03/15 par cuve, en veillant à ce que le capot soit au dessus de la nappe permanente
- afin d'assurer l'accessibilité au capot, il est préférable d'éviter la pose d'une dalle de protection

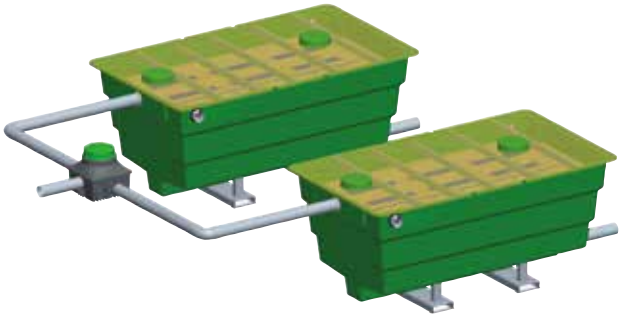

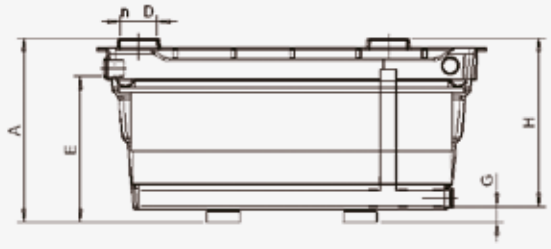

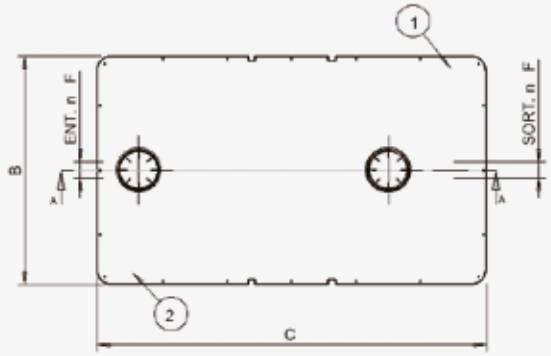

Option :

- Pose d'un relevage en fonction de la topographie du terrain (Se reporter à la fiche technique 5136) :

En l'absence de relevage, une chasse à auget AF2/6016/055 peut également être posée en sortie de fosse, surtout en cas de très faibles débits et/ou distances importantes entre la fosse et le ZEOMOP.

Référence	Dimensions en mm								
	A	B	C	Ø D	E	F	G	H	Poids en Kg
FC3/6058/22	1145	1420	2420	225	900	100	100	1042	1300
RH2/03/15	Rehausse polyéthylène à visser ø 220 hauteur 150 mm								
VLIFT5168/01	1855	Ø 579	Ø 470	Ø 400	1595 max	100	225	225	34
RH2/4031	Rehausse en polyéthylène, hauteur 300 mm								

MAJ. 12-11-2020

GUIDE DE SÉLECTION DES FILIÈRES AGRÉÉES

> FILIÈRES AGRÉÉES **MICROSTATION BIOXYMOP**

BIOXYMOP

Cas d'installation	> résidence principale, très peu de surface de terrain, sol imperméable, proximité d'une nappe			
Capacité	5 EH	6 EH	9 EH	12 EH
Références	BIOXYMOP6027/05	BIOXYMOP6027/06	BIOXYMOP6030/09	BIOXYMOP6030/12

> FILIÈRES AGRÉÉES **FILTRE COMPACT BIONUT**

Bionut

Cas d'installation	> maison secondaire, sol imperméable, proximité d'une nappe, (peu de place de terrain)	
Capacité	EXEMPLE CAPACITÉ 6EH	EXEMPLE CAPACITÉ 20 EH

		Équipements nécessaires pour votre filière				
Capacité EH	Référence	Fosse toutes eaux	Filtre	Boîte de répartition	Chasse à auget	Relevage
4	BIONUT2/6054/04	FTE03000BI	1 x BIONUT2/04			
4	BIONUT2/6054/04SH*	FTE03000BI	1 x BIONUT2/04			RELBIONUT-B2
5	BIONUT2/6054/05	FTE03000BI	1 x BIONUT2/05			
5	BIONUT2/6054/05SH*	FTE03000BI	1 x BIONUT2/05			RELBIONUT-B2
6	BIONUT2/6054/06	FTE03000BI	1 x BIONUT2/06			
6	BIONUT2/6054/06SH*	FTE03000BI	1 x BIONUT2/06			RELBIONUT-B2
8	BIONUT2/6054/08	FTE2/6009/04	1 x BIONUT2/08			
8	BIONUT2/6054/08SH*	FTE2/6009/04	1 x BIONUT2/08			RELBIONUT-B2
10	BIONUT2/6054/10	FTE2/6009/05	2 x BIONUT2/05	REP2/04/04		
10	BIONUT2/6054/10SH*	FTE2/6009/05	2 x BIONUT2/05	REP2/04/04		RELBIONUT-B2
12	BIONUT2/6054/12	INR06000	2 x BIONUT2/06	REP2/04/04		
12	BIONUT2/6054/12SH*	INR06000	2 x BIONUT2/06	REP2/04/04		RELBIONUT-B2
16	BIONUT2/6054/16	INR08000	2 x BIONUT2/08	REP2/04/04		
16	BIONUT2/6054/16SH*	INR08000	2 x BIONUT2/08	REP2/04/04		RELBIONUT-B2
18	BIONUT2/6054/18	FTE2/6309/10	3 x BIONUT2/06	REP2/04/04	AF2/6016/055	
18	BIONUT2/6054/18SH*	FTE2/6309/10	3 x BIONUT2/06	REP2/04/04	AF2/6016/055	RELBIONUT-B2
20	BIONUT2/6054/20	FTE2/6309/10	4 x BIONUT2/05	REP2/04/04	AF2/6016/055	
20	BIONUT2/6054/20SH*	FTE2/6309/10	4 x BIONUT2/05	REP2/04/04	AF2/6016/055	RELBIONUT-B2

*** SH : sortie haute, un relevage RELBIONUT doit être installé.**

FILIÈRE AGRÉÉE
MICROSTATION BIOXYMOP 5, 6, 9 ET 12 EH

BIOXYMOP

POSE EN TERRAIN CLASSIQUE
OU TERRAIN DIFFICILE AVEC PRÉSENCE DE NAPPE PHRÉATIQUE

> FILIÈRE AVEC **MICROSTATION BIOXYMOP** > FERMETURE COUVERCLES OU TAMPONS

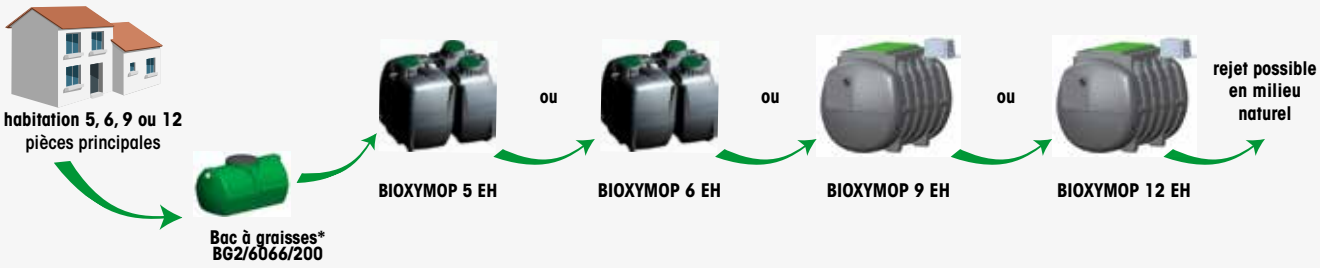

	Références	Fermeture		Fiche Technique	Page
5 EH	**BIOXYMOP6027/05**	fermeture couvercles (à visser)		6027	29
6 EH	**BIOXYMOP6027/06**				
9 EH	**BIOXYMOP6030/09**	fermeture tampons (à poser)		6030	32
12 EH	**BIOXYMOP6030/12**				
	BG2/6066/200 ou BG2/6066/500	cuisine seule (200 L) ou cuisine + sdb (500 L)		6066	53

* Bac à graisses (obligatoire si la fosse toutes eaux est éloignée de plus de 10 mètres de l'habitation)
BG2/6066/200 cuisine seule ou BG2/6066/500 cuisine + salle de bain

MAJ. 12-11-2020

FILIÈRE AGRÉÉE
FILTRE COMPACT BIONUT DE 5 À 20 EH

INSTALLATION SUR TERRAIN CLASSIQUE ET / OU AVEC NAPPE OU SOUS FORTE HAUTEUR DE REMBLAI

> FILIÈRE AVEC FILTRE COMPACT BIONUT > SURFACE MINIMUM = 10 M2

> Exemple de filière pour 5 EH :

> Exemple de filière pour 20 EH :

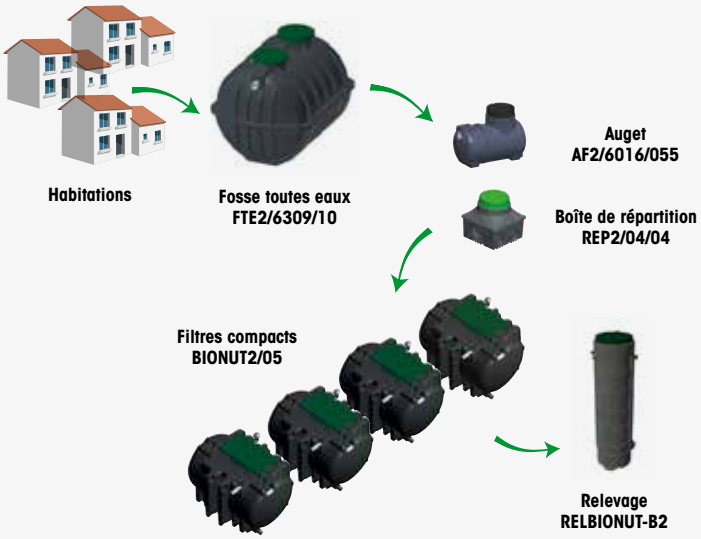

Pour les filières 10, 12 et 16 EH, une boîte de répartition REP2/04/04 devra être utilisée afin de répartir le débit en 2 flux identiques.

Pour les filières 18 et 20 EH, une boîte de répartition REP2/04/04 précédée d'un auget AF2/6016/055 devra être utilisée afin de répartir le débit en 3 ou 4 flux identiques selon le nombre de massifs à installer.

Produits	Référence	FT	Page
Fosses toutes eaux Pack Bionut 3 m³	FTE03000BI (vendue uniquement en pack 4, 5 et 6 EH)	6054	18
Fosses toutes eaux FTE2/6009 et INR (4, 5 , 6 et 8 m³)	FTE2/6009/04, FTE2/6009/05, INR06000, INR08000	6009	28
Fosse toutes eaux Monobloc 10 m³	FTE2/6309/10	6309	31
Filtre compact	BIONUT2/6054/04, BIONUT2/6054/05, BIONUT2/6054/06, BIONUT2/6054/08	6054	18
Boîte de répartition	REP2/04/04	6060	40
Boîte de collecte	REC2/02/13	6060	40
Auget	AF2/6016/055	6016	37
Relevage	RELBIONUT-B2	5170	41

BIOXYMOP
MICROSTATION D'ÉPURATION DE 5 ET 6 EH
AVEC DÉCANTEUR PRIMAIRE DE 3M³
POLYÉTHYLÈNE (PE)

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6027

1 Définition technique

Les micro-stations BIOXYMOP sont conçues selon le procédé de culture fixée immergée aérobie. Elles permettent de traiter des eaux usées domestiques issues des habitations individuelles.

Conçu pour être simple et facile à installer, ce système vous garantit un traitement des plus efficaces.

2 Fonctionnement

Les micro-stations sont composées de 3 compartiments :

- Décanteur primaire de 3 m3
- Bassin d'aération
- Clarificateur

Les eaux usées domestiques arrivent dans le décanteur primaire où sont retenues les matières les plus lourdes au fond et les flottants en surface.

L'effluent prétraité passe ensuite dans le bassin d'aération où les pollutions dissoutes sont éliminées par les bactéries épuratrices fixées sur les supports libres.

La dernière étape du traitement s'effectue dans le clarificateur.

L'effluent traité y est séparé des matières en suspension.

Le système AIRLIFT permet la recirculation des effluents vers le décanteur primaire.

L'effluent traité répond aux exigences de la norme EN12566-3 et de l'arrêté du 07/09/09 modifié.

Les eaux usées traitées peuvent être rejetées selon deux modes :

- par drainage et infiltration dans le sol (à privilégier).
- par déversement dans le milieu hydraulique superficiel, sous réserve du respect des prescriptions techniques en vigueur et d'une autorisation d'un bureau d'études.

AVANTAGES

- **Emprise au sol très faible**
- **Système Plug & Play**
- **Monocuve**
- **Très faible consommation énergétique**
- **Faible profondeur**
- **Vidange tous les 36 mois**
- **Coût d'entretien réduit**
- **Pose en espaces verts ou sous chaussée**
- **Pose avec nappe phréatique**
- **Système gravitaire**
- **Bonne tolérance aux variations de charges**
- **Sans odeur**
- **Sécurisé par une alarme**

3 Mise en service & entretien

Une assistance à la mise en service est offerte avec le produit. Pour en bénéficier, il suffit d'envoyer la lettre T fournie avec la documentation de la Bioxymop ou d'enregistrer la filière sur le site internet www.simop.fr

Par la suite, nous conseillons fortement de souscrire un contrat d'entretien auprès d'un spécialiste agréé SIMOP, pour garantir une efficacité durable du dispositif, sur la base d'une visite annuelle.

L'ensemble des consignes d'entretien figure dans le guide de l'usager.

4 Garanties

Simop garantit que les micro-stations de la gamme Bioxymop permettent de traiter les eaux usées domestiques conformément aux exigences réglementaire en vigueur au moment de leur installation.

Ces performances sont garanties dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien et de maintenance conformément aux prescriptions du guide de l'usager.

La cuverie est garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées.

Les éléments électromécaniques sont garantis 1 an dans des conditions normales d'utilisation.

La période de garantie débute le jour de l'installation de la microstation chez l'utilisateur.

MAJ. 12-11-2020

MICROSTATION D'ÉPURATION DE 5 ET 6 EH

AVEC DÉCANTEUR PRIMAIRE DE 3M³
POLYÉTHYLÈNE (PE)

BIOXYMOP

6027

Dimensions de la microstation

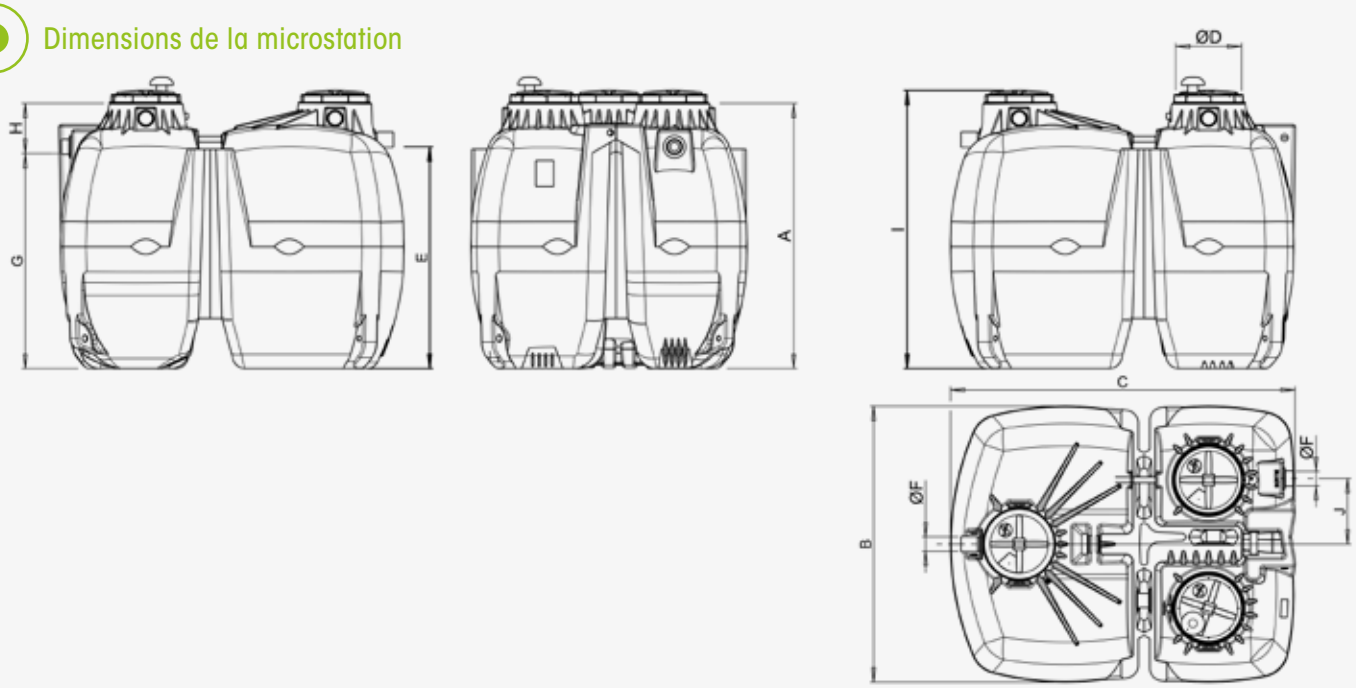

	A	B	C	ØD	E	ØF	G	H	I	Volume ETC	Volume utile	Pods
BIOXYMOP6027/05	1850	1912	2405	400	1550	100	1500	350	1940	110 litres	5060 litres	370 kg
BIOXYMOP6027/06	1850	1912	2405	400	1550	100	1500	350	1940	130 litres	5060 litres	370 kg

Les modèles BIOXYMOP6027/05
sont reconnaissables par un marquage «5 EH».

Option :

RH2/4031 ..... **Rehausse à visser de 300 mm recoupable tous les 50 mm**

MICROSTATION D'ÉPURATION DE 5 ET 6 EH

AVEC DÉCANTEUR PRIMAIRE DE 3M³

POLYÉTHYLÈNE (PE)

BIOXYMOP

MANUTENTION, INSTALATION ET MISE EN SERVICE

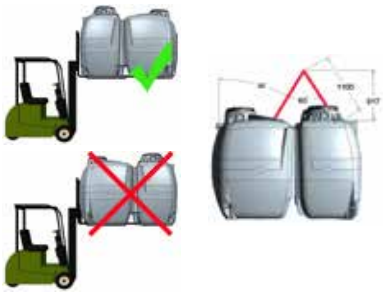

Se référer au guide de l'usager BIOXYMOP6027 Nouvelle Génération, rubrique «Guide de pose et manutention» ou à notre notice de pose PHPE.

La hauteur maximum de remblai sans dalle de reprise des charge est de 600 mm.
Niveau maxi de la nappe = 1,5 m du fond de la cuve.
Remplissage de la cuve par le bassin d'aération.

La cuve possède des passages de fourches destinés aux chariots élévateurs pour faciliter la manutention. L'utilisation de rallonges de fourche est fortement recommandé pour la sécurité lors de la manutention. Le levage peut être également réalisé par le biais de sangles de levage en utilisant les anneaux de levage prévus à cet effet.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

L'entrée et la sortie de la micro-station sont identifiées par des inscriptions (cf photos). La micro-station possède des manchons DN100 en entrée/sortie et est prête à être raccordée avec du tube PVC DN100.

Les canalisations d'arrivée et de sortie des effluents doivent présenter une pente de 2% minimum (attention : tenir compte du tassement du terrain). Aucun coude à 90° ne doit être présent 1 m avant l'entrée et après la sortie de la micro-station.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Au cours du terrassement, mettre en place un fourreau de diamètre 60 mm minimum entre la microstation et le tableau électrique général. Le compresseur est founi avec 1 m de câble. Il est donc nécessaire de tirer un câble de section 1,5 mm2 (pour une alimentation en 230 V + terre) jusqu'à la micro-station, en l'introduisant dans le passe-câble du trou d'homme. Important : Le passage de fourreau et le tirage de câble sont impératifs avant la visite d'assistance à la mise en service, offerte avec le produit.

Avant toute intervention sur le matériel électrique, mettre l'installation hors tension. Le branchement peut être fait sur une prise avec une protection différentielle de 30 mA. Le branchement en direct sur un disjoncteur différentiel n'est pas obligatoire, mais conseillé.

Le câble du compresseur est raccordé avec la prise mâle, sur laquelle est emboîtée la prise femelle. Installer la prise femelle sur votre câble d'alimentation et brancher les 2 pour mettre la microstations en fonctionnement. Boucher le tuyau de passe-câble à l'aide d'une bombe de mousse expansive.

Remarque : Si vous souhaitez mettre en service l'alarme fournie avec la micro-station, pensez à renvoyer la Lettre T ou à enregistrer la filière sur le site internet www.simop.fr.

VENTILATION ET PRISE D'AIR

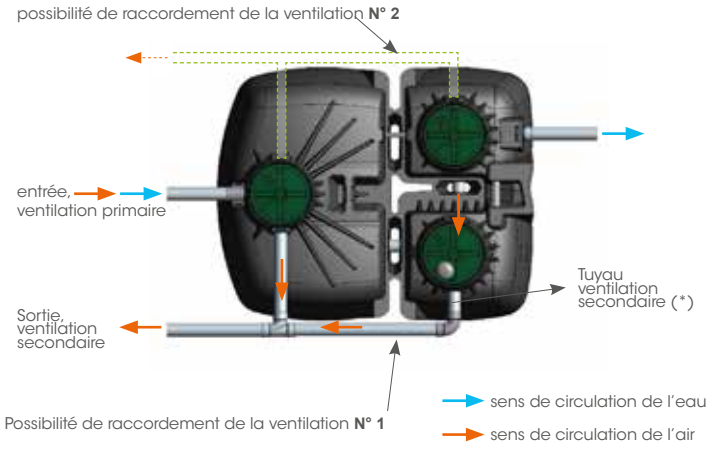

Le raccordement de la ventilation de la micro-station doit respecter le XP DTU 64.1.

L'illustration ci-contre présente les piquages de raccordement pour les ventilations primaire et secondaire sur la micro-station.

L'entrée d'air est assurée par la canalisation de chute des eaux usées en ventilation primaire dans son diamètre (100 mm minimum) jusqu'à l'air libre et au-dessus des locaux habités. Les gaz de fermentation doivent être évacués par un système de ventilation muni d'un extracteur statique ou éolien situé à 0,40 m au dessus du faîtage et à au moins 1 m de tout ouvrant et toute autre ventilation.

Remarque : Vérifier la présence du carré de mousse semi-rigide de 100 x 100 mm à l'entrée du tuyau de ventilation secondaire (*), pour contenir les mousses de démarrage et les ETC, tout en laissant passer l'air.

MAJ. 12-11-2020

BIOXYMOP
MICROSTATION D'ÉPURATION DE 9 ET 12 EH
AVEC DÉCANTEUR PRIMAIRE DE 3M³
POLYÉTHYLÈNE (PE)

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6030

1 Définition technique

Les micro-stations BIOXYMOP sont conçues selon le procédé de culture fixée immergée aérobie. Elles permettent de traiter des eaux usées domestiques issues des habitations individuelles.

Conçu pour être simple et facile à installer, ce système vous garantit un traitement des plus efficaces.

2 Fonctionnement

Les micro-stations sont composées de 3 compartiments :

- Décanteur primaire de 3 m³
- Bassin d'aération
- Clarificateur

Les eaux usées domestiques arrivent dans le décanteur primaire où sont retenues les matières les plus lourdes au fond et les flottants en surface.

L'effluent prétraité passe ensuite dans le bassin d'aération où les pollutions dissoutes sont éliminées par les bactéries épuratrices fixées sur les supports libres.

La dernière étape du traitement s'effectue dans le clarificateur.

L'effluent traité y est séparé des matières en suspension.

Le système AIRLIFT permet la recirculation des effluents vers le décanteur primaire.

L'effluent traité répond aux exigences de la norme EN12566-3 et de l'arrêté du 07/09/09 modifié.

Les eaux usées traitées peuvent être rejetées selon deux modes :

- par drainage et infiltration dans le sol (à privilégier).
- par déversement dans le milieu hydraulique superficiel, sous réserve du respect des prescriptions techniques en vigueur et d'une autorisation d'un bureau d'études.

AVANTAGES

- **Très faible consommation énergétique**
- **Emprise au sol très faible**
- **Coût d'entretien réduit**
- **Faible profondeur de fouille (proche de 2m)**
- **Fréquence de vidange espacée**
- **Pose avec ou sans nappe phréatique**
- **Grand volume de décanteur primaire**
- **Manutention aisée**
- **Accepte les variations de charge**
- **Entretien aisé**

3 Installation, Mise en service & entretien

Se référer à la fiche technique P073.

Le compresseur doit impérativement être installé à l'extérieur de la micro-station dans le coffret extérieur fourni. Le tuyau à air reliant le compresseur à la station devra être passé dans un fourreau. En standard, la station est livrée avec 10 m de tuyau à air.

10m de tricolaire sont fournis (à la livraison et sont attachés dans la Bioxymop à côté de la pompe). Une assistance à la mise en service est offerte avec le produit. Pour en bénéficier, il suffit d'envoyer la lettre T fournie avec la documentation de la Bioxymop ou d'enregistrer la filière sur le site internet www.simop.fr

Par la suite, nous conseillons fortement de souscrire un contrat d'entretien auprès d'un spécialiste agréé SIMOP, pour garantir une efficacité durable du dispositif, sur la base d'une visite annuelle.

L'ensemble des consignes d'entretien figure dans le guide de l'usager.

4 Garanties

Simop garantit que les micro-stations de la gamme Bioxymop permettent de traiter les eaux usées domestiques conformément aux exigences réglementaire en vigueur au moment de leur installation.

Ces performances sont garanties dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien et de maintenance conformément aux prescriptions du guide de l'usager.

La cuverie est garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées.

Les éléments électromécaniques sont garantis 1 an dans des conditions normales d'utilisation.

La période de garantie débute le jour de l'installation de la microstation chez l'utilisateur.

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

MICROSTATION D'ÉPURATION DE 9 ET 12 EH

AVEC DÉCANTEUR PRIMAIRE DE 3M³
POLYÉTHYLÈNE (PE)

BIOXYMOP

6030

Dimensions de la microstation

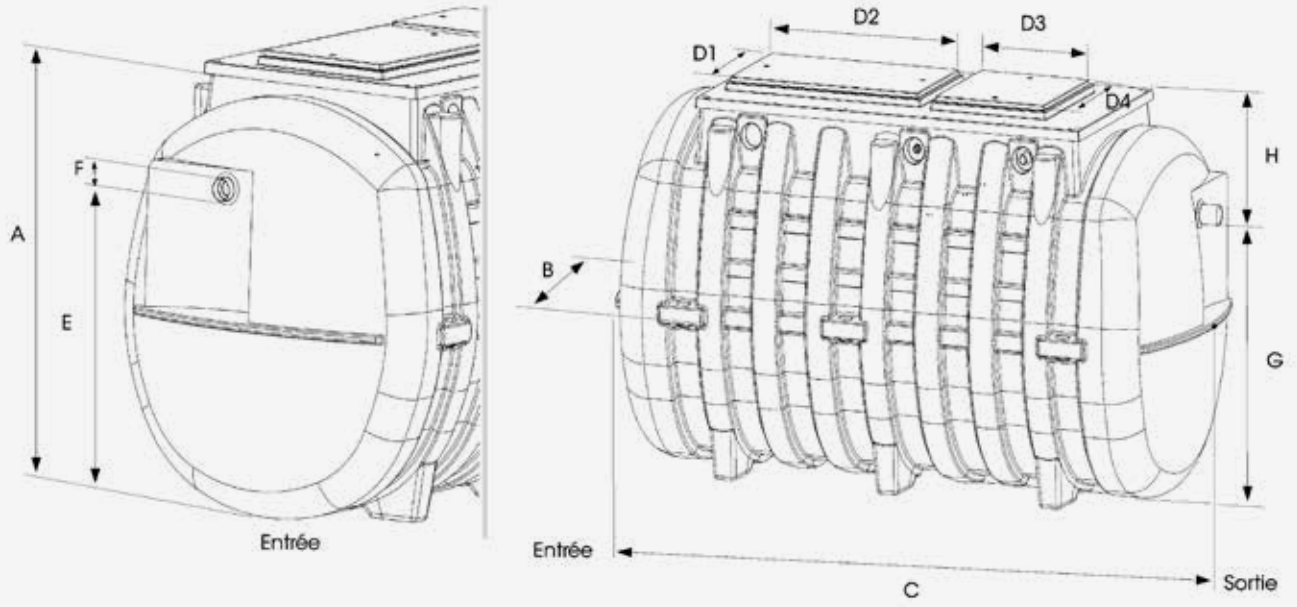

Référence	NB EH	NB tampons	A	B	C	D1/D2	D3/D4	E	F	G	H	Poids en Kg
BIOXYMOP6030/09	9	1	2105	1946	2829	1130/570	-	1430	100	1380	725	560
BIOXYMOP6030/12	12	2	2105	1946	3954	1130/570	672/580	1480	100	1430	675	755
REP2/04/04	Regard de prélèvement											
RH2/2030-1	Rehausse réglable BIOXYMOP 9 et 12EH (200 à 250 mm)											
RH2/2030-NR-1	Rehausse réglable BIOXYMOP 9 et 12EH (300 mm)											
RH6069	Rehausse réglable BIOXYMOP 9 et 12EH (250 à 300 mm)											

MAJ. 12-11-2020

ALARME DE CONTRÔLE DU COMPRESSEUR POUR BIOXYMOP NOUVELLE GÉNÉRATION 5 & 6 EH

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

AE6027-2

1 Utilisation

Cette alarme visuelle permet de surveiller le bon fonctionnement du compresseur qui fournit l'air dans le compartiment d'aération.

Cette alarme sera montée de série sur les filières BIOXYMOP Nouvelle Génération (5 et 6 EH).

2 Principe de fonctionnement

L'alarme envoie un signal vers le voyant rouge monté, de série, sur le chapeau de prise d'air extérieur, fixé sur le couvercle des **BIOXYMOP 6027 - 5 et 6 EH**. Ce voyant clignote (1 fois toutes les 2 secondes) lorsque la pression de l'air est en dehors de la plage de fonctionnement normal (70-250 mbar).

En ajoutant des piles, ce dispositif déclenche une alarme lumineuse (1 clignotement toutes les 5 s) en cas de panne de secteur. Une batterie faible (< 4,1 V) déclenchera également un signal d'alarme (double clignotement toutes les 5 s).

1- Boîtier de l'alarme
2- Passage câble alimentation électrique de l'alarme et du compresseur
3 - Voyant lumineux rouge

3 Caractéristiques

Boîtier	IP65 ABS - 130 mm x 130 mm x 35 mm
Câble	Câble 0,75 mm² - L = 0,35 m Raccordé sur la boîte de jonction à alimenter par le câble secteur 230 V
Tuyau d'air	Tube flexible en silicone noir Ø intérieur 4 mm / extérieur 7 mm - L = 0.65 m
Batterie	4 piles alcalines 1.5 V AA (LR6) – non incluses Durée de vie de la batterie : jusqu'à 2 ans
LED d'alarme (à l'extérieur)	6VDC 20mA à LED externe Protégé contre les courts-circuits Voyant rouge - Fréquence de clignotement en cas de défaut de pression d'air : - sur secteur : une fois toutes les 2 secondes, - sur batterie : une fois toutes les 5 secondes. Un double clignotement, toutes les 5 secondes, indique une pile faible (moins de 4,1 V).
LED d'alimentation (dans le boîtier)	Voyant vert - Fréquence de clignotement : - sur secteur : allumé en permanence, - sur batterie : une fois toutes les 5 secondes. La détection d'une panne de secteur nécessite 30 secondes. La détection de secteur restauré nécessite 5 secondes.

4 Mise en service

Le compresseur pourra toujours être raccordé, très simplement, au câble d'alimentation électrique (voir FT6027), à l'aide du connecteur étanche fourni avec le dispositif.

L'alarme, quant à elle, sera raccordée et mise en service lors de la première visite d'Assisteaux, offerte systématiquement avec le produit. Il suffit de renvoyer la Lettre T ou d'enregistrer la filière sur le site internet de Simop pour en bénéficier.

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

FILTRE COMPACT BIONUT
DE 4 À 20 ÉQUIVALENTS HABITANTS

Bionut® NOUVELLE GÉNÉRATION

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6054

1 Utilisation

Les filières de la gamme BIONUT® sont des filières de traitement des eaux usées domestiques issues de maisons individuelles ou de groupements d'habitations.
Ces dispositifs supportent le fonctionnement par intermittence des résidences secondaires et ne nécessitent aucun apport en énergie.
Le traitement est basé sur la technique du filtre compact biologique qui reproduit l'épuration naturelle de l'eau à travers le sol.
Ces filières sont composées d'une fosse toutes eaux assurant le prétraitement de l'effluent et d'un filtre compact à base de coquilles de noisettes assurant le traitement biologique.

2 Fonctionnement

Le traitement par la filière BIONUT® se fait en deux étapes :
• le prétraitement, réalisé par la fosse toutes eaux,
• le traitement biologique, réalisé par le filtre compact à base de coquilles de noisettes.
Une fois sortie de la fosse toutes eaux, l'eau prétraitée arrive dans la chasse à auget, intégrée à la cuve. Cette chasse alimente la rampe de répartition afin d'optimiser la distribution de l'eau sur toute la surface du filtre. L'eau percole ensuite à travers le massif filtrant constitué de coquilles de noisettes sur lesquelles se fixent des bactéries aérobies qui assurent l'épuration de l'eau. L'apport en oxygène nécessaire au développement des bactéries se fait par une canalisation de ventilation de 100 mm de diamètre. L'eau traitée est ensuite évacuée par un drain (en infiltration dans le sol) ou vers le milieu naturel hydraulique superficiel (soumis à autorisation).

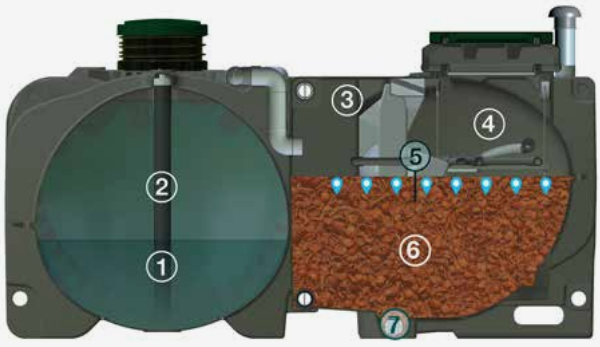

1. Décantation des boues
2. Flottation des graisses
3. Arrivée de l'effluent dans la chasse à auget
4. Alimentation de la rampe d'aspersion par la chasse à auget
5. Répartition de l'effluent sur la surface du filtre
6. Traitement biologique par percolation
7. Sortie de l'effluent traité du filtre compact (sortie possible des deux côtés du filtre)

Conforme à l'arrêté du 21-03-2019 – Agrément ministériel n° 2019-001 – Conforme à la norme NF EN 12566-3 + A1 + A2

100% FRANÇAIS

MÉDIA 100% RECYCLABLE

Trophées

3 Transport

Les modèles BIONUT® (4-5-6 EH) sont livrés pré-assemblés en usine et en packs gerbables pour faciliter le transport.
Les modèles BIONUT® supérieurs à 6 EH sont livrés avec les fosses toutes eaux (FTE) et le(s) filtre(s) compact(s) (FC) séparés.

4 Matériaux

• Cuves en PE
• Couvercles en PE et PP
• Supports de rampes de distribution et d'auget en inox
• Grille anti-rongeurs en inox

AVANTAGES

• **Une filière économique :**
  • faible emprise paysagère
  • pose simplifiée grâce au pack monobloc jusqu'à 6 EH
  • renouvellement du média facilité (filtre mono-matériau en vrac)

MAJ. 12-11-2020

FILTRE COMPACT BIONUT
DE 4 À 20 ÉQUIVALENTS HABITANTS

Bionut 6054

Caractéristiques & dimensionnement des filières

Les filières de la gamme BIONUT® sont composées d'une fosse toutes eaux et de 1 à 4 filtres compacts selon leur capacité.

➔ Filière sortie basse

Article		BIONUT2 /6054/04	BIONUT 2 /6054/05	BIONUT2 /6054/06	BIONUT2 /6054/08	BIONUT2 /6054/10	BIONUT2 /6054/12	BIONUT2 /6054/16	BIONUT2 /6054/18	BIONUT2 /6054/20
Capacité EH		4	5	6	8	10	12	16	18	20
Nombre total de cuves		2				3			4	5
TRAITEMENT primaire (FTE)	Référence	FTE03000BI			FTE2/6009/04	FTE2/6009/05	INR06000	INR08000	FTE2/6309/10	
	Volume utile (m³)	3			4	5	6	8	10	
	Poids FTE (kg)	155			190	225	306	404	580	
FILTRE COMPACT (FC)	Référence	1 x BIO-NUT2/04	1 x BIO-NUT2/05	1 x BIO-NUT2/06	1 x BIO-NUT2/08	2 x BIO-NUT2/05	2 x BIO-NUT2/06	2 x BIO-NUT2/08	3 x BIO-NUT2/06	4 x BIO-NUT2/05
	Hauteur utile massif (m)	0.75			0.75		0.75	0.75	0.75	0.75
	Poids FC (kg)	208		221	275	596	554	550	831	1 192
	Poids total coquilles (kg)	569		662	1 112	1 138	1 324	2 224	1 986	2 276
	Poids total FC + coquilles (kg)	777		883	1 387	1 554	1 766	2 774	2 649	3 108
Poids total filière* FTE + FC + coquilles		960		1060	1 572	1 954	2 184	3 178	3 367	4 018
Hauteur maximale de remblai sur FTE (m)		0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.3	0.3
Hauteur maximale de remblai sur FC (m)		0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6

Poids du packs

* Sans chasse à auget ni regard de répartition

➔ Fosses toutes eaux

Références	A	B	C	Ø D2 entrée	Ø D1 sortie	E	Ø F	G	H
FTE03000BI	1 639*	1 660	2 299	400	400	1 280	100	1 250	389*
FTE2/6009/04	1 800*	1 810	2 287	200	400	1 365		1 335	384*
FTE2/6009/05	1 950*	1 977	2 390	200	400	1 500		1 470	384*
INR06000	2 295	2 202	2 114	–	600	2 037		1 987	308
INR08000	2 295	2 202	2 720	–	600	2 037	160	1 987	308
FTE2/6309/10	2 540	2 490	3 378	600	600	2 085		2 035	505

Dimensions en mm
* Dont 150 mm de hauteur de rehausse minimale nécessaire.

Fosse toutes eaux de 3 m³
FTE03000BI
(vendue uniquement en pack 4, 5 et 6 EH)

Fosse toutes eaux de 4 et 5 m³
FTE2/6009/04
FTE2/6009/05

Fosse toutes eaux de 6 et 8 m3
INR06000
INR08000

Fosse toutes eaux de 10 m³
FTE2/6309/10

FILTRE COMPACT BIONUT
DE 4 À 20 ÉQUIVALENTS HABITANTS

Bionut 6054

Vue des fosses toutes eaux

Pour les modèles BIONUT2/6054/04, 05 et 06

Vue latérale de la FTE03000BI	Vue de dessus de la FTE03000BI	Vue de face de la FTE03000BI
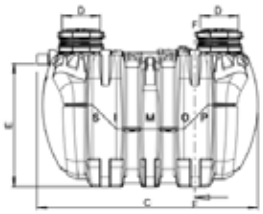	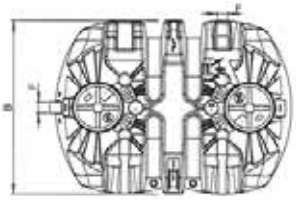	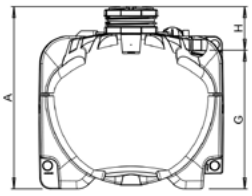

Pour les modèles BIONUT2/6054/08 et 10

Vue latérale de la FTE2/6009/04 (pour BIONUT2/6054/08)	Vue de dessus de la FTE2/6009/04 (pour BIONUT2/6054/08)
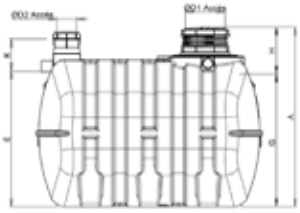	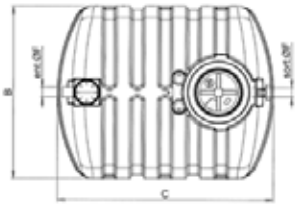

Vue latérale de la FTE2/6009/05 (pour BIONUT2/6054/10)	Vue de dessus de la FTE2/6009/05 (pour BIONUT2/6054/10)
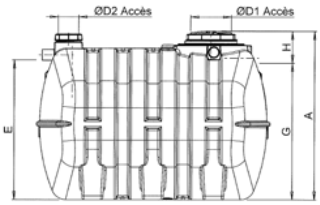	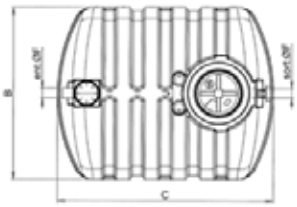

Pour les modèles BIONUT2/6054/12 et 16

Vue latérale de la INR06000 et INR08000	Vue de dessus de la INR06000 et INR08000
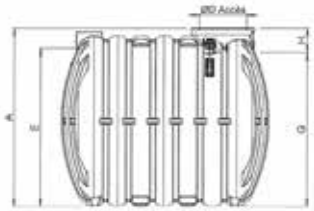	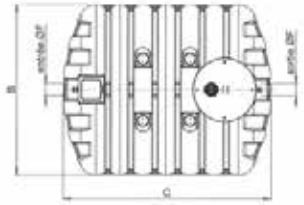

Pour les modèles BIONUT2/6054/18 et 20

Vue latérale de la FTE2/6309/10	Vue de dessus de la FTE2/6309/10
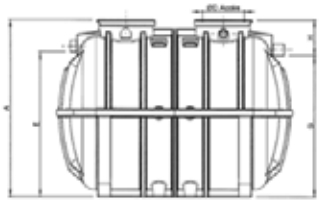	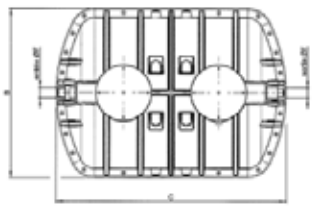

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

FILTRE COMPACT BIONUT
DE 4 À 20 ÉQUIVALENTS HABITANTS

Bionut 6054

Caractéristiques et dimensions des filières

➔ Filière version Pack monobloc 4, 5 et 6 EH

Les packs sont fournis avec un jeu de rehausses et de sangles de levage.

Références	A	B	C	D1	Ø D2	E	Ø F	G	H
Bionut2/6054/04	1 639*	2 917	2 299	470 x 920 (intérieur TH) 650 x 1100 (couvercle)	400	1 280	100	18	1 621*
Bionut2/6054/05		2 917							
Bionut2/6054/06		3 117							

Dimensions en mm
* Dont 150 mm de hauteur de rehausse minimale nécessaire.

Voir les plans correspondants sur la page suivante (p. 5).

RH2/15/B1 RH2/4031

➔ Filtre compact seul 4, 5, 6 et 8 EH

Un jeu de rehausses est inclus dans les filières de 4 à 8 EH.
Au-delà, les rehausses sont en option, à commander séparément (voir tableau p. 7).

Références		A	B	C	Ø D		E	Ø F	G	H
Bionut2/04	Dépackés	1 610*	1 537	2 240	–	470 x 920 (intérieur TH) 650 x 1100 (couvercle)	1 238	100	18	1 592*
Bionut2/05		1 610*	1 537	2 240	–				18	1 592*
Bionut2/06		1 610*	1 737	2 240	–				18	1 592*
Bionut2/08 (2 couvercles)		1 650*	1 880	2 380	470 x 920				43	1 607*

Dimensions en mm
* Dont 150 mm de hauteur de rehausse minimale nécessaire.

Voir les plans correspondants sur la page suivante (p. 5).

RH2/15/B1

➔ Filière sortie haute

Lorsque le terrain ne permet pas d'avoir une filière en sortie basse (exutoire situé plus haut que le niveau de sortie du filtre compact), le poste de relevage **RELBIONUT-B2** est nécessaire pour relever l'effluent.

Références de la filière complète	BIONUT2 /6054/04SH	BIONUT2 /6054/05SH	BIONUT2 /6054/06SH	BIONUT2 /6054/08SH	BIONUT2 /6054/10SH	BIONUT2 /6054/12SH	BIONUT2 /6054/16SH	BIONUT2 /6054/18SH	BIONUT2 /6054/20SH
Capacité EH	4	5	6	8	10	12	16	18	20
Composition de la filière :									
Filière de base	BIONUT2 /6054/04	BIONUT2 /6054/05	BIONUT2 /6054/06	BIONUT2 /6054/08	BIONUT2 /6054/10	BIONUT2 /6054/12	BIONUT2 /6054/16	BIONUT2 /6054/18	BIONUT2 /6054/20
Poste de relevage	RELBIONUT-B2								
Fiche technique	FT 5170								

FILTRE COMPACT BIONUT
DE 4 À 20 ÉQUIVALENTS HABITANTS

Bionut 6054

Vue des filtres compacts (en pack ou seul)

Vues du pack **04, 05, 06**	Vues du filtre compact seul pour les modèles en ligne **04, 05, 06** et les modèles multi-filtres **10, 12, 18 et 20**	Vues du filtre compact seul pour le modèle en ligne **08** et le modèle multi-filtres **16**
Vue latérale du pack **BIONUT2/6054/04 à 06**	Vue latérale du filtre **BIONUT2/04 à 06**	Vue latérale du filtre **BIONUT2/08**
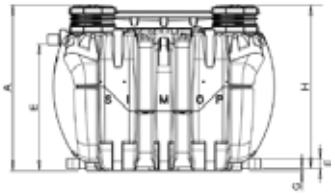	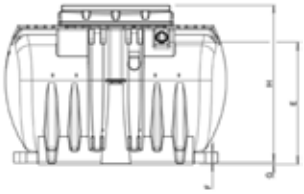	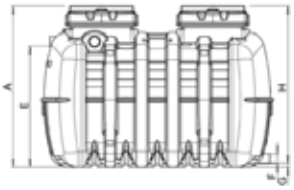
Vue de dessus du pack **BIONUT2/6054/04 à 06**	Vue de dessus du filtre **BIONUT2/04 à 06**	Vue de dessus du filtre **BIONUT2/08**
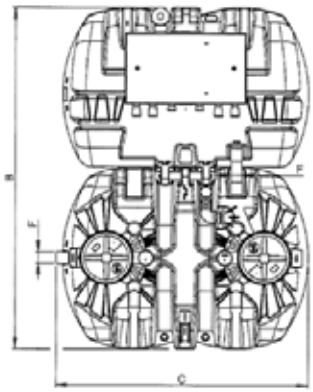	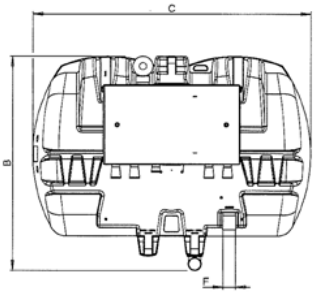	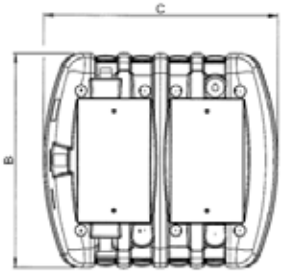
Vue de face du pack **BIONUT2/6054/04 à 06**	Vue de face du filtre **BIONUT2/04 à 06**	Vue de face du filtre **BIONUT2/08**
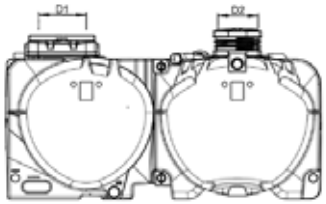	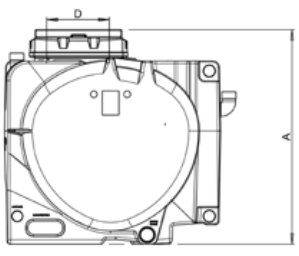	

MAJ. 12-11-2020

FILTRE COMPACT BIONUT
DE 4 À 20 ÉQUIVALENTS HABITANTS

Bionut 6054

Référence des différentes versions

➔Filtres compacts remplis de coquilles de noisettes en usine. Sortie basse et sortie haute (SH)

Capacité	Remplissage standard Sortie basse	Remplissage standard Sortie haute (poste de relevage)
4 EH	BIONUT2/6054/04	BIONUT2/6054/04SH
5 EH	BIONUT2/6054/05	BIONUT2/6054/05SH
6 EH	BIONUT2/6054/06	BIONUT2/6054/06SH
8 EH	BIONUT2/6054/08	BIONUT2/6054/08SH
10 EH	BIONUT2/6054/10	BIONUT2/6054/10SH
12 EH	BIONUT2/6054/12	BIONUT2/6054/12SH
16 EH	BIONUT2/6054/16	BIONUT2/6054/16SH
18 EH	BIONUT2/6054/18	BIONUT2/6054/18SH
20 EH	BIONUT2/6054/20	BIONUT2/6054/20SH

➔Filtres compacts vides de coquilles de noisettes Sortie basse (SN) et sortie haute (SN SH)

Capacité	Filière complète avec filtre compact vide de noisettes, sortie basse	Filière complète avec filtre compact vide de noisettes, Sortie haute avec poste de relevage	Nombre de sacs NUT-SAC (20 kg/sac)
4 EH	BIONUT2/6054/04SN	BIONUT2/6054/04SNSH	29
5 EH	BIONUT2/6054/05SN	BIONUT2/6054/05SNSH	29
6 EH	BIONUT2/6054/06SN	BIONUT2/6054/06SNSH	34
8 EH	BIONUT2/6054/08SN	BIONUT2/6054/08SNSH	56
10 EH	BIONUT2/6054/10SN	BIONUT2/6054/10SNSH	57
12 EH	BIONUT2/6054/12SN	BIONUT2/6054/12SNSH	67
16 EH	BIONUT2/6054/16SN	BIONUT2/6054/16SNSH	112
18 EH	BIONUT2/6054/18SN	BIONUT2/6054/18SNSH	100
20 EH	BIONUT2/6054/20SN	BIONUT2/6054/20SNSH	114

➡ En option :

Descriptif	Référence
Kit de relevage	RELBIONUT-B2
Accessoires d'ancrage	**KANCRB2** = 1 barre d'ancrage AD254 + 2 goupilles BV170-8-100
	CA3/10/3T/2 (lot de 2 pour une cuve, sans winch) CA3/10/3T/3 (lot de 3 pour la FTE2/6309/10, sans winch) CA3/6394/10T (à l'unité, adaptée pour toutes les cuves, avec winch)
Sangles de levage	SANGL/BIONUT (incluses et montées sur les filières de 4 à 8 EH, les sangles sont en option pour les filières supérieures à 8 EH)
Pack de rehausses	RHV/BIONUT2/456 à 20/SB OU SH - Voir détails dans la FT-6062

Accessoires et équipements complémentaires

➔Rehausses

Les rehausses de fosse toutes eaux et de filtre compact sont fournies de série pour les filières de 4 à 8 EH. Elles sont en option pour les filières supérieures à 8 EH.

Référence	Désignation	A	Ø D	H utile mini	H utile maxi
RH2/4031-15	Rehausse trou d'homme à visser recoupable tous les 5 cm	207	400	50	150

Références	Désignation	A	B	C
RH2/15/B2	Rehausse BIONUT 150 mm	150	740	1 170

Dimensions en mm

➔Chasse à auget

La chasse à auget est nécessaire et fournie de série au-delà de 2 filtres compacts en parallèle : 18 et 20 EH.

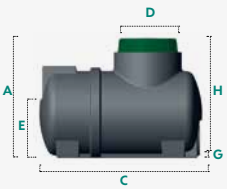

Références	Volume	A	Ø B	C	Ø D	E	Ø F	G	H
AF2/6016/055	55 L	555	415	740	210	285	100	30	525

OPTIONS	
RH2/03/15	Rehausse à visser Ø 235, hauteur 150 mm

Dimensions en mm

FILTRE COMPACT BIONUT
DE 4 À 20 ÉQUIVALENTS HABITANTS

Bionut Nouvelle Génération **6054**

Accessoires et équipements complémentaires (suite)

➔Boîtes de répartition

Le regard de répartition REP2/04/04 est inclus dans toutes les filières multifiltres (à partir de 10 EH). Le regard de collecte REC2/02/13 est proposé en option et fortement conseillé en sortie de filière multi-filtre (> 8 EH) pour pouvoir procéder à un prélèvement d'échantillon moyen en sortie de station.

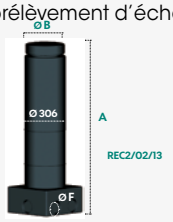

Références	A	Ø B	C	E	Ø F	G
REP2/04/04	400	235	400 x 400	75	100	20
REC2/02/13	1 300	220	400 x 400	-	100	10

Dimensions en mm

OPTIONS	
RH2/03/15	Rehausse à visser Ø 235, hauteur 150 mm

➔Poste de relevage

Le poste de relevage est utilisé pour le relèvement des eaux en sortie haute de la filière Bionut ®.

OPTIONS	
RH2/4031	Rehausse en polyéthylène, hauteur 300 mm
AE141	Kit de connexion pour rallonge de câble
AE1613	Coffret d'alarme sonore de niveau très haut

Référence	A	ØB	ØC	ØD	E	ØF	G
RELBIONUT-B2	1855	579	470	400	1595 max	100	225

H	I	J	Pompe	Puissance kW	Intensité Ampère	Tension volts
260	205	225	PLIFT5180/01	0.75	3.6	220

4 Performances

La filière **BIONUT ®** a obtenu l'agrément ministériel n° 2019-001 ext01 à 13, et respecte les prescriptions réglementaires suivantes :

Paramètres	Seuils réglementaires de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié
DBO_5	35 mg/l
MES	30 mg/l

Ces performances sont atteintes dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien et de maintenance, conformément aux prescriptions du guide de l'usager et après une période de démarrage de 6 semaines. SIMOP ne peut garantir le bon fonctionnement de sa filière que si l'ensemble des éléments qui la composent ont été fournis par SIMOP, notamment les postes de relevage et les chasses à auget en sortie de filtre compact.

5 Pose et mise en service

• **Pose** : se référer à la notice de pose P075 et au guide de l'usager.

• **Mise en service :**

la mise en service est une opération importante pour valider le bon fonctionnement de l'installation. L'envoi de la lettre T (comprise dans la documentation) permet de bénéficier de la mise en service offerte.

Elle peut aussi être réalisée par l'usager et/ou un professionnel qualifié, en respectant bien les préconisations décrites dans le guide de l'usager, et elle doit faire l'objet d'un rapport de mise en service à retourner à SIMOP. SIMOP propose une assistance sur chantier gratuite à la mise en service afin de garantir à l'usager un fonctionnement optimal de sa filière.

La société ASSISTEAUX est agréée par SIMOP pour assurer l'assistance à la mise en service de cette filière ainsi que l'entretien par la suite.

Assisteaux

ASSISTEAUX
ZI DES TRANCHIS - COUHÉ
86700 VALENCE EN POITOU
T. 0549 590 120
✉ info@assisteaux.com
N° Vert 0 800 000 160

6 Entretien

• **Fosse toutes eaux** : entretien usuel, vidanger la fosse lorsque le niveau de boues atteint 50% du volume total, voir la fiche technique correspondante à la fosse.

• **Filtre BIONUT®** : entretien simple et rapide, se référer au guide de l'usager.

• **La société ASSISTEAUX**, agréée par SIMOP, propose un contrat d'entretien, sur la base d'une visite tous les 2 ans, pour la gamme BIONUT Nouvelle Génération.

7 Garantie

SIMOP garantit que les dispositifs de la gamme BIONUT® permettent de traiter les eaux usées domestiques conformément aux exigences réglementaires.

La cuve est garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées.

La période de garantie débute le jour de réception de la lettre T par nos services.

Chaque filière est identifiée par un numéro de série situé sur le trou d'homme du filtre compact.

MAJ. 12-11-2020

FILTRE COMPACT BIONUT
POUR TRAITEMENT SECONDAIRE
DE 4 À 20 ÉQUIVALENT HABITANTS

Bionut® NOUVELLE GÉNÉRATION

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

6054-FS

1 Utilisation

SIMOP a obtenu le 20 décembre 2019 un nouvel agrément (2019-010-ext01 à ext13) pour sa gamme de filtres « BIONUT2 FS » de 4 à 20 EH, uniquement en traitement secondaire. Cet agrément offre une solution plus souple et plus économique pour réhabiliter des filières traditionnelles en cas de traitement défectueux ou en fin de vie.
Sous réserve d'une fosse toutes eaux toujours en bon état (de structure et de fonctionnement) et correctement dimensionnée, ce nouvel agrément permet d'installer uniquement un filtre compact avec média filtrant de type « coquilles de noisettes ». Un seul filtre suffit pour les filières 4, 5, 6 et 8 EH.
De 10 EH à 20 EH, des ensembles de 2, 3 ou 4 filtres en parallèle sont à installer en sortie de fosse toutes eaux, à l'aide du regard de répartition et de l'auget flottant fournis de série.
Plus précisément, les fosses toutes eaux déjà installées doivent être conformes au règlement Produits de construction 305/2011 au regard du marquage CE selon les normes NF EN 12566-1+A1 et 12566-4+A1. Elles doivent également présenter des caractéristiques au minimum similaires à celles utilisées dans les filières BIONUT complètes, en termes de volume, de conformité aux tests d'étanchéité, de durabilité du matériau, et d'efficacité hydraulique du préfiltre. Ces informations sont consignées sur les DDP (déclarations de performances) des fabricants.

2 Fonctionnement

Traitement biologique, réalisé par le filtre compact à base de coquilles de noisettes. L'eau prétraitée (en sortie d'une fosse toutes eaux) arrive dans la chasse à auget, intégrée à la cuve. Cette chasse alimente la rampe de répartition afin d'optimiser la distribution de l'eau sur toute la surface du filtre.
L'eau percole ensuite à travers le massif filtrant constitué de coquilles de noisettes sur lesquelles se fixent des bactéries aérobies qui assurent l'épuration de l'eau. L'apport en oxygène nécessaire au développement des bactéries se fait par une canalisation de ventilation de 100 mm de diamètre.
L'eau traitée est ensuite évacuée par un drain situé en bas du filtre compact : soit vers une infiltration dans le sol, soit vers le milieu naturel hydraulique superficiel (soumis à autorisation).

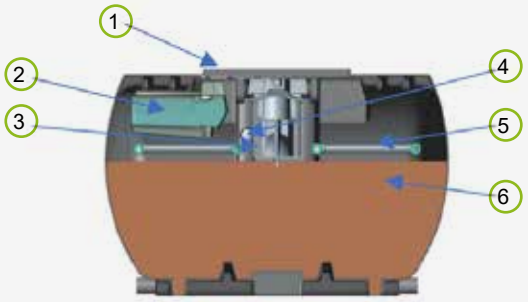

1. Tampon de fermeture
2. Chasse à auget
3. Ventilation / regard de prélèvement (cavité pouvant permettre l'extraction des eaux si besoin)
4. Extracteur d'air
5. Rampe de répartition
6. Coquilles de noisettes (massif filtrant)

3 Entretien

Filtre compact BIONUT2
Entretien simple et rapide, se référer au guide de l'usager.

AVANTAGES

- **Une filière économique :**
  - faible emprise paysagère
  - renouvellement du média facilité (filtre mono-matériau en vrac)

MAJ. 12-11-2020

FILTRE COMPACT BIONUT
POUR TRAITEMENT SECONDAIRE
DE 4 À 20 ÉQUIVALENT HABITANTS

Bionut 6054-FS

Vue des filtres compacts

Pour les modèles BIONUT2/04, 05 et 06

Vue latérale du filtre	Vue de dessus du filtre	Vue de face du filtre
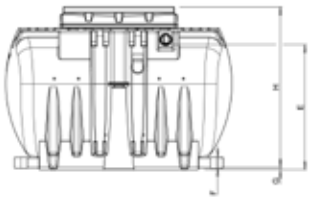	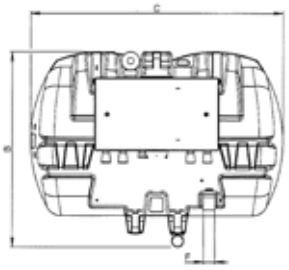	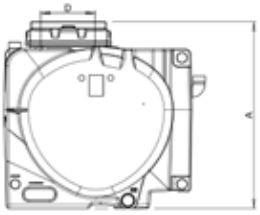

Pour les modèles BIONUT2/08

Vue latérale du filtre	Vue de dessus du filtre	Vue de face du filtre
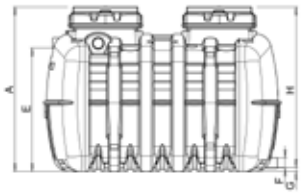	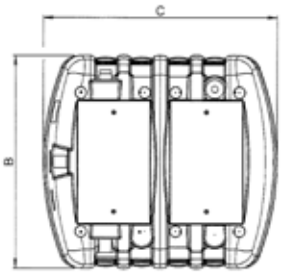	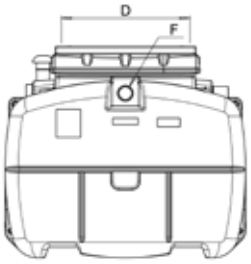

Caractéristiques et dimensions des filtres compacts

Article	BIONUT2 /6054/04FS	BIONUT 2 /6054/05FS	BIONUT2 /6054/06FS	BIONUT2 /6054/08FS	BIONUT2 /6054/10FS	BIONUT2 /6054/12FS	BIONUT2 /6054/16FS	BIONUT2 /6054/18FS	BIONUT2 /6054/20FS
Capacité EH	4	5	6	8	10	12	16	18	20
NOMBRE TOTAL DE CUVES	1				2			3	4

FILTRE COMPACT (FC)	Référence	1 x BIO-NUT2/4	1 x BIO-NUT2/5	1 x BIO-NUT2/6	1 x BIO-NUT2/8	2 x BIO-NUT2/5	2 x BIO-NUT2/6	2 x BIO-NUT2/8	3 x BIO-NUT2/6	4 x BIO-NUT2/5
	Surface totale utile (m²)	2.47		2.84	3.8	4.94	5.68	7.6	8.52	9.88
	Hauteur utile massif (m)	0.75			0.75		0.75	0.75	0.75	0.75
	Longueur C (m)	2.24		2.24	2.38	2.24	2.24	2.38	2.24	2.24
	Largeur B (m)	1.54		1.74	1.88	1.54	1.74	1.88	1.74	1.54

HAUTEUR MAXIMALE DE REMBLAI SUR FC (M)	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

FILTRE COMPACT BIONUT
POUR TRAITEMENT SECONDAIRE
DE 4 À 20 ÉQUIVALENT HABITANTS

6054-FS

→ Filière sortie haute (FSSH)

Lorsque le terrain ne permet pas d'avoir une filière en sortie basse (exutoire situé plus haut que le niveau de sortie du filtre compact), un poste de relevage est nécessaire pour relever l'effluent.

Références de la filière complète	BIONUT2 /6054/04FSSH	BIONUT2 /6054/05FSSH	BIONUT2 /6054/06FSSH	BIONUT2 /6054/08FSSH	BIONUT2 /6054/10FSSH	BIONUT2 /6054/12FSSH	BIONUT2 /6054/16FSSH	BIONUT2 /6054/18FSSH	BIONUT2 /6054/20FSSH
Capacité EH	4	5	6	8	10	12	16	18	20
Composition de la filière :									
Filière de base	BIONUT2 /6054/04FS	BIONUT2 /6054/05FS	BIONUT2 /6054/06FS	BIONUT2 /6054/08FS	BIONUT2 /6054/10FS	BIONUT2 /6054/12FS	BIONUT2 /6054/16FS	BIONUT2 /6054/18FS	BIONUT2 /6054/20FS
Poste de relevage	RELBIONUT-B2								
Fiche technique	FT 5170								

4 Performances

Les filtres compacts **BIONUT2** bénéficient de l'agrément ministériel (2019-010-ext01 à ext 13)

Paramètres	Seuils réglementaires de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié
DBO_5	35 mg/l
MES	30 mg/l

Ces performances sont atteintes dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien, de maintenance conformément aux prescriptions du guide de l'usager et après une période de démarrage de 6 semaines.

5 Pose et mise en service

• **Pose** : se référer à la notice de pose P075 et au guide de l'usager.

• **Mise en service :**

La mise en service est une opération importante pour valider le bon fonctionnement de l'installation. Une visite d'Assisteaux est offerte avec le produit, sous réserve de renvoi de la Lettre T ou d'enregistrement du produit sur le site internet Simop.fr

6 Garantie

SIMOP garantit que les dispositifs des filtres compacts BIONUT2 permettent de traiter les eaux usées domestiques conformément aux exigences réglementaires.

La cuve est garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées. La période de garantie débute le jour de l'installation.

Assisteaux.

ASSISTEAUX
ZI DES TRANCHIS - COUHÉ
86700 VALENCE EN POITOU
T. 0549 590 120
✉ info@assisteaux.com

N° Vert 0 800 000 160

RELEVAGE POUR
PACK BIONUT SORTIE HAUTE

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

RELBIONUT-B2 **5170**

1 Définition

Relevage à usage domestique :
- 1 cuve cylindrique Ø 470 mm intérieur en polyéthylène (PE)
- 1 fond de cuve résistant à la nappe phréatique.
- 1 couvercle PE à visser
- 1 joint hublot Ø 100 et sa scie cloche
- 1 passage de câble Ø 50 ext
- 1 tubulure de refoulement en PVC pression Ø 40 avec coude et raccord union
- 1 clapet anti retour à battant.
- 1 sortie mâle Ø 40 ext
- 1 sortie ventilation Ø 50 ext
- 1 pompe avec interrupteur à flotteur incorporé et 10 ml de câble, passage de corps solide de 35 mm maximum
- Hauteur (A) augementée de 119 mm (nouveau)
- Adaptable avec rehausse de 300 mm (nouveau)

2 Utilisation

Vérifier périodiquement que l'orifice de la pompe n'est pas partiellement obstrué.
Nettoyer périodiquement la cuve. Nettoyer tous les mois l'interrupteur à flotteur.
Prévoir un contrat d'entretien dans le cadre de la filière Bionut, cf. guide d'usage.

3 Fonctionnement

Le fonctionnement est automatique après branchement. La cuve reçoit les eaux à relever. Le déclenchement de la pompe est assuré par un interrupteur à flotteur qui donne l'impulsion de mise en marche et d'arrêt.

4 Installation

Voir la notice de pose PRELPE.
Pour effectuer le branchement d'entrée, percer la cuve avec la scie cloche et utiliser le joint hublot pour faire l'étanchéité avec le tube Ø 100. (scie cloche, joint et manchon fourni).
La pompe est prête à être branchée sur une prise 220 Mono + Terre. Elle doit être obligatoirement protégée en amont par un interrupteur différentiel 30 mA. Si le cable de la pompe doit être rallongé utiliser une connexion étanche AE141 (option).

5 Entretien

Vérifier périodiquement que l'orifice de la pompe n'est pas partiellement obstrué.
Nettoyer périodiquement la cuve. Nettoyer tous les mois l'interrupteur à flotteur.
Prévoir un contrat d'entretien dans le cadre de la filière Bionut, cf. guide d'usage.

6 Garantie

La pompe est garantie 1 an à compter de la date de facturation. La garantie est subordonnée aux conditions de pose et d'entretien.

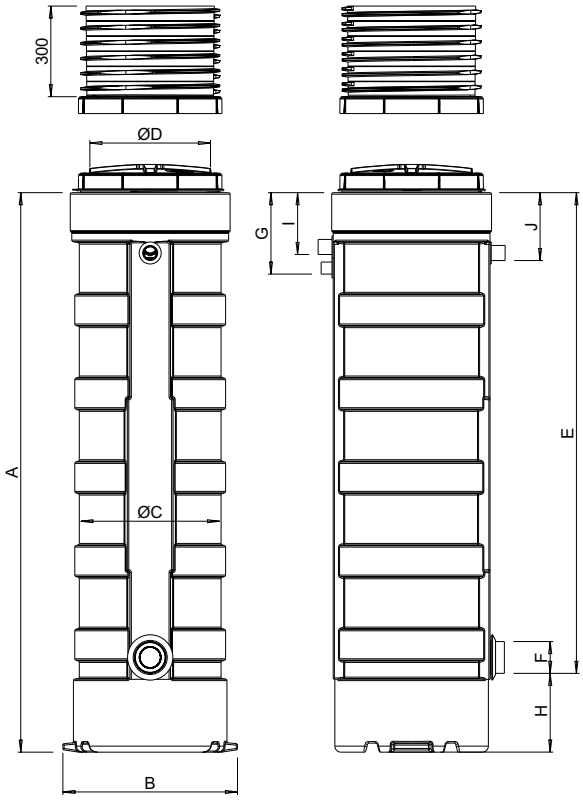

MAJ. 12-11-2020

RELEVAGE POUR
PACK BIONUT SORTIE HAUTE

5170

➔ **Distances maximales de rejet possibles en sortie du poste**
Selon la hauteur de refoulement

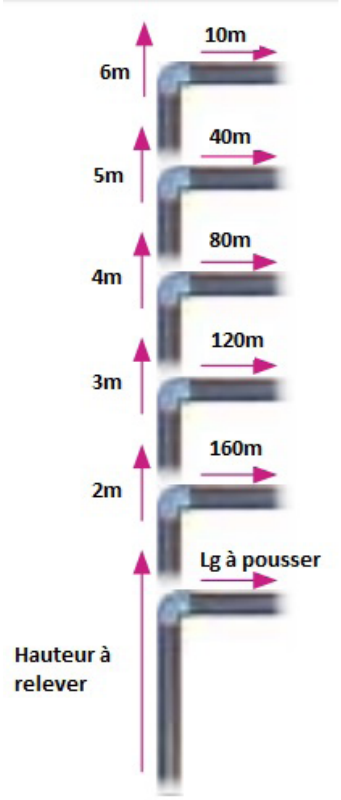

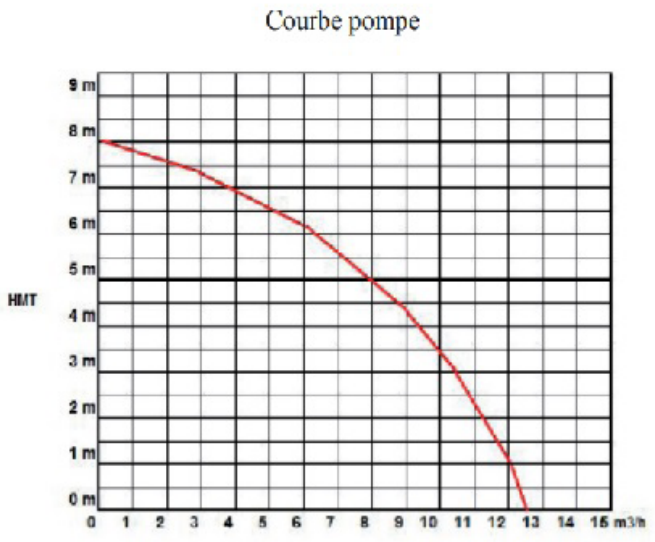

Cette présentation est basée sur les hypothèses suivantes :
- maison individuelle de 3 à 10 usagers
- canalisation de refoulement en PVC Ø63
- longueur linéaire sans pertes de charge singulières (coudes, réductions, clapets, ...)

Références	A	B	C	D	E	F	G	H*	I	J	Pompe	Puissance kW	Intensité Ampère	Tension volts
RELBIONUT-B2	1855	Ø 579	Ø 470	Ø400	1595 max	Ø100	225	260	205	225	PLIFT5180/01	0.75	3.6	220
RH2/4031	Rehausse polyéthylène Ø 400 hauteur 250 mm													
AE141	Kit connexion par rallonge de câble													
AE1613	Coffret d'alarme sonore de niveau très haut													

* Ne pas percer au-delà de 26 cm

KIT DE RELEVAGE INTÉGRÉ RELINTB2

LE MONTAGE DE CE KIT DOIT ÊTRE FAIT AU SOL **AVANT QUE LA FILIÈRE SOIT ENTERRÉE**. PRÉVOIR ENVIRON 30 MINUTES POUR CETTE OPÉRATION.

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT
Redonnons le meilleur à la terre

6063 **RELINTB2**

ATTENTION : Ce kit est adapté uniquement aux **filtres 4, 5 et 6 EH** qui disposent d'un regard de prélèvement.

1 DESCRIPTIF

Une pompe peut être introduite dans le regard de prélèvement des filtres compacts BIONUT2 de 4, 5 et 6 EH, pour renvoyer les eaux filtrées directement vers la zone d'épandage ou l'exutoire. **Le kit est constitué des éléments suivants :**

1.1 Dans un carton (fig. 1)

- 1 pompe avec flotteur intégré, 10 m de câble, prise électrique et 1 corde (pour pouvoir remonter la pompe sans tirer sur son câble) (fig.A)
- un ensemble de 3 tuyaux d'évacuation de l'eau, avec les accessoires montés (clapet anti-retour + raccords). (fig.B)

1.2 Dans une pochette plastique transparente : (fig. C) (fig. D)

- 2 joints et 1 tube en DN40 à placer au niveau des perçages de cuves
- 1 bouchon pour obturer la sortie basse du filtre compacte (à coller)
- 1 prise rapide pour l'alimentation de la pompe en 230V
- 2 colson pour fixer le câble de la pompe au tuyau d'évacuation de l'eau traitée + 1 pour accrocher le couvercle du regard de prélèvement.
- Une plaque en plastique en 2 morceaux pour remplacer le couvercle du regard de prélèvement + 6 vis de fixation. Retirer le film blanc qui recouvre les 2 morceaux de plastique.
- La scie cloche Ø40 + son arbre.

1

2 FONCTIONNEMENT

L'eau prétraitée en sortie de fosse toutes eaux s'écoule dans la chasse à auget du filtre compact. Elle est ainsi répartie sur l'ensemble de la surface du média filtrant. Elle percole à travers les coquilles de noisettes et s'écoule jusqu'au drain situé à la base du filtre.

Le regard de prélèvement (fig.E), dans lequel on introduit la pompe, est situé au centre du média et il est en contact avec le drain. Il recueille ainsi toutes les eaux filtrées, dès lors que les 2 sorties basses du filtre sont obturées. Ainsi, dès que le niveau d'eau filtrée s'élève dans le regard et déclenchere le flotteur de la pompe, celle-ci démarre et transfère l'effluent traité selon l'abaque. (fig. 3)

La pompe s'arrête de fonctionner dès que le flotteur revient à sa position basse. Le niveau haut du flotteur empêche toute remontée d'eau dans le média filtrant.

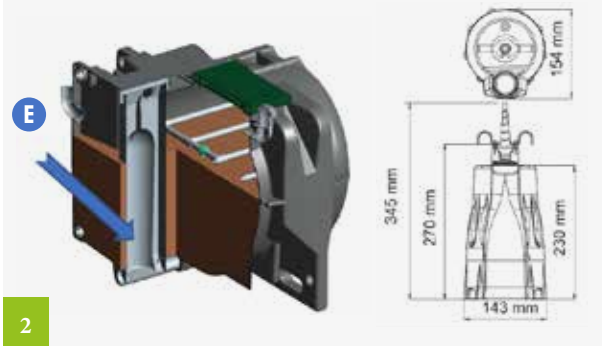

2

Modèle	Puissance		Sortie		Nominal		Maximum		Dimensions	
	HP	W	mm	Inch	H.M.T (m)	Débit (l/	H.M.T (m)	Débit (l/min)	L x P x H (mm)	Kg
RV-40	1/3	250	32	1-1/4''	5	120	8	160	154 x 143 x 345	5.9

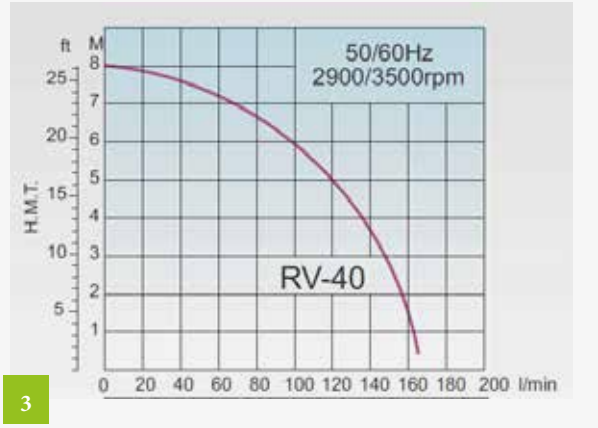

3

3 ENTRETIEN

Retirer la pompe et la nettoyer à grande eau au minimum tous les 6 mois.

MAJ. 12-11-2020

KIT DE RELEVAGE INTÉGRÉ RELINTB2

6063 **RELINTB2**

4 INSTALLATION

Prévoir un ruban de téflon pour assurer l'étanchéité aux raccords.

1. Au sol, monter le tuyau vertical sur la sortie de la pompe (en utilisant du téflon pour l'étanchéité). **(fig. 4)** Si besoin, retirer le raccord femelle/femelle vissé en sortie de pompe.

2. Monter sur le filtre compact, retirer le couvercle du trou d'homme rectangulaire, ainsi que le couvercle du regard de prélèvement (2 vis à retirer de type TORX TX30). **(fig. 5)**

3. Introduire la pompe dans le regard de prélèvement. **(fig. 6)** Couper l'extrémité du câble de la pompe pour retirer la prise fournie de série.

4. Fixer la corde à la barre de renfort en inox dans le trou d'homme.

5. A l'aide de la scie cloche fournie, percer les 2 trous sur le côté de la cuve opposé au regard de prélèvement en utilisant les repères sur la cuve (pions de centrage - **(fig. 7)**) Mettre les joints comme sur la photo de la page suivante. **(fig. 9)**

4

5

6

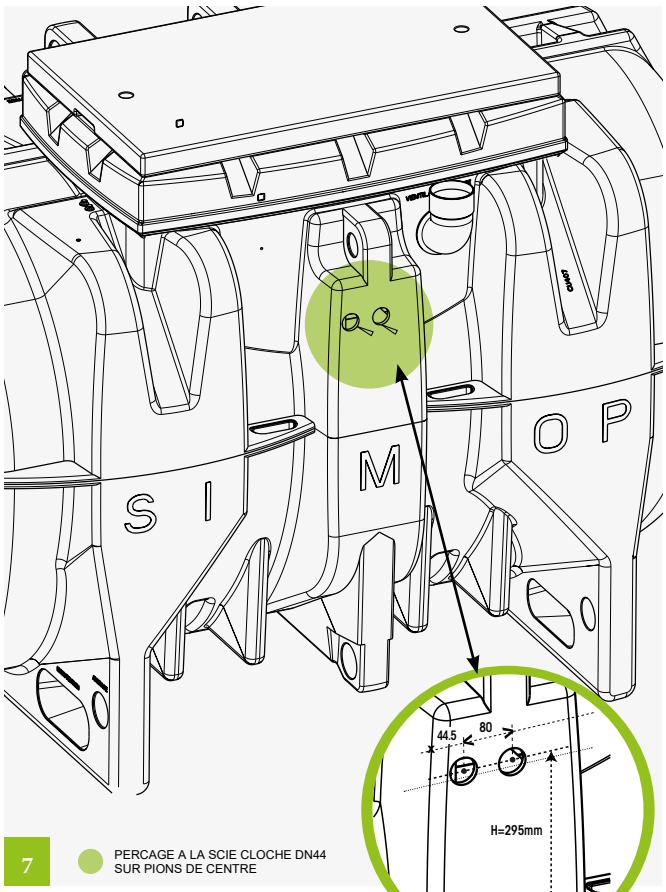

7

KIT DE RELEVAGE INTÉGRÉ RELINTB2

6063 RELINTB2

6. Introduire le tuyau horizontal dans le filtre compact, le faire sortir dans le trou de gauche et le raccorder au tuyau qui ressort du regard de prélèvement. **(fig. 8)**

7. Passer le câble dans celui de droite, en utilisant le tube PVC de longueur 10 cm comme passe-paroi. **(fig. 9)**

8. Venir positionner les 2 demi-plaques transparentes de part et d'autre du tuyau de refoulement, pour pouvoir fermer le regard de prélèvement, en faisant passer le câble et la corde dans le logement prévu le long du tuyau de sortie. Visser les plaques à l'aide des 6 vis fournies. **(fig. 10)**

9. Dans le filtre compact, fixer le câble de la pompe le long du tuyau de refoulement horizontal avec 2 des colliers fournis.

10. Conserver le couvercle du regard de prélèvement et l'accrocher comme sur la photo ci-contre (en le perçant au milieu du bord long et en l'accrochant à l'aide d'un Colson dans la fente du rebord du trou d'homme). **(fig. 12)**

11. Venir boucher la sortie basse du filtre à l'aide du couvercle à coller. **(fig. 11)**

12. Une fois installalée dans le sol, raccorder la sortie d'eau sur un tuyau PVC de diamètre intérieur 40 mm, passer le câble dans un fourreau de diamètre intérieur 50 mm et raccorder la pompe à l'alimentation électrique à l'aide de la prise rapide étanche.

13. Alimenter électriquement et vérifier le bon fonctionnement de la pompe (en alimentant directement le regard de prélèvement à l'aide d'un tuyau d'eau claire).

9

10

11

12

5 GARANTIE

La pompe est garantie 1 an après la mise en service du kit de relevage.

MAJ. 12-11-2020

REHAUSSES
& ACCESSOIRES D'ANCRAGE
BIONUT 2

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

Accessoires

6062

REHAUSSES **FOSSES TOUTES EAUX**

RH2/4031-15
FTE : 3 M³

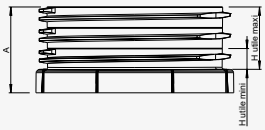

RH2/03/15
FTE : 4,5,6,8 & 10 M³

RH2/6030
FTE : 6, 8 & 10 M³

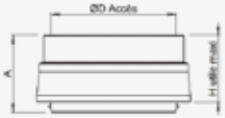

REHAUSSES **POSTE DE RELEVAGE**

RH2/4031
RELBIONUT-B2

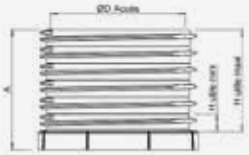

REHAUSSES DE REGARD DE RÉPARTITION ET **CHASSE À AUGET**

RH2/03/15

REHAUSSES **BIONUT**

RH2/15/B2

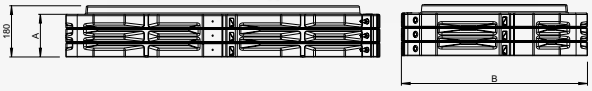

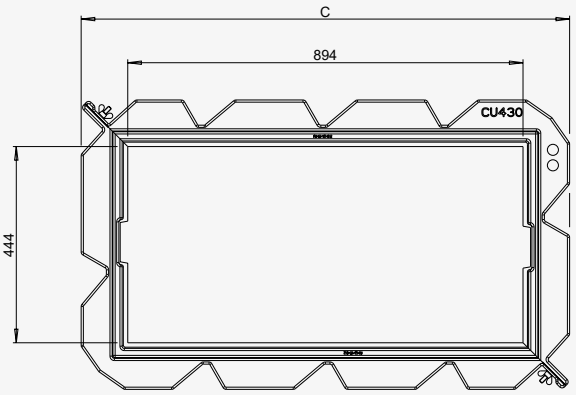

Référence	Désignation	A	ØD Accès	H utile mini	H utile maxi
RH2/4031-15	Rehausse trou d'homme à visser recoupable tous les 5 cm	207	Ø400	50	150
RH2/03/15	Rehausse diffuseur de fosse toutes eaux ou de l'auget flottant	200	Ø220	150	150
RH2/6030	Rehausse fosse toutes eaux 6,8 et 10 m³	357	Ø600	300	300
RH2/4031	Rehausse trou d'homme et poste de relevage à visser, recoupable tous les 5 cm	357	Ø400	50	300

Référence	Désignation	A	B	C
RH2/15/B2	Rehausse BIONUT de 150 mm	150	740	1170

REHAUSSES & ACCESSOIRES D'ANCRAGE

6062

Rehausses founies de série avec les filières BIONUT2 de 4 et 8 EH

			Composition des packs rehausses				
			RH2/03/15	RH2/4031-15	RH2/6030	RH2/15/B2	RH2/4031
Hauteur	**En mm**	**Références de la filière**	150	150	300	150	300
SORTIE BASSE	4 EH	BIONUT2/6054/04 ou 04SN		2		1	
	5 EH	BIONUT2/6054/05 ou 05SN		2		1	
	6 EH	BIONUT2/6054/06 ou 06SN		2		1	
	8 EH	BIONUT2/6054/08 ou 08SN	1	1		2	
SORTIE HAUTE	4 EH	BIONUT2/6054/04SH ou 04SNSH		2		1	1
	5 EH	BIONUT2/6054/05SH ou 05SNSH		2		1	1
	6 EH	BIONUT2/6054/06SH ou 06SNSH		2		1	1
	8 EH	BIONUT2/6054/08SH ou 08SNSH	1	1		2	1

Accessoires d'ancrage de Bionut2

AVEC SANGLES (soit fixées aux barres d'ancrage, soit passées simplement dans les inserts des cuves en partie basse)		**AVEC SANGLES** (soit fixées aux barres d'ancrage, soit passées simplement dans les inserts des cuves en partie basse)		
		SANS WINCH		AVEC WINCH
Capacité	**KANCRB2** = 1 barre d'ancrage AD254 + 2 goupilles BV170-8-100	Lot de 2 ceintures d'ancrage	Lot de 3 ceintures d'ancrage *	Ceinture d'ancrage à l'unité
		CA3/10/3T/2	**CA3/10/3T/3**	**CA3/6394/10T**
4 EH	2	1		2
5 EH	2	1		2
6 EH	2	1		2
8 EH		2		4
10 EH	4	3		6
12 EH	4	3		6
16 EH		2	1	6
18 EH	6	3	1	8
20 EH	8	4	1	10

* Pour les FTE de 8 et 10 m³

MAJ. 12-11-2020

REHAUSSES & ACCESSOIRES D'ANCRAGE

6062

Tableau de synthèse des rehausses et packs de rehausses proposés en option.

Composition de chaque pack de rehausses

Hauteur	En mm	Références des packs	RH2/03/15	RH2/4031	RH2/6030	RH2/15/B2
			150	300	300	150
SORTIE BASSE	4 EH	RHV/BIONUT2/456/SB		2		2
	5 EH	RHV/BIONUT2/456/SB		2		2
	6 EH	RHV/BIONUT2/456/SB		2		2
	8 EH	RHV/BIONUT2/08/SB	2	1		4
	10 EH	RHV/BIONUT2/10/SB	4	1		4
	12 EH	RHV/BIONUT2/12/SB	2		1	4
	16 EH	RHV/BIONUT2/16/SB	2		1	8
	18 EH	RHV/BIONUT2/18/SB	4		2	6
	20 EH	RHV/BIONUT2/20/SB	4		2	8
SORTIE HAUTE	4 EH	RHV/BIONUT2/456/SH		3		2
	5 EH	RHV/BIONUT2/456/SH		3		2
	6 EH	RHV/BIONUT2/456/SH		3		2
	8 EH	RHV/BIONUT2/08/SH	2	2		4
	10 EH	RHV/BIONUT2/10/SH	4	2		4
	12 EH	RHV/BIONUT2/12/SH	2	1	1	4
	16 EH	RHV/BIONUT2/16/SH	2	1	1	8
	18 EH	RHV/BIONUT2/18/SH	4	1	2	6
	20 EH	RHV/BIONUT2/20/SH	4	1	2	8

Type et nombre de rehausses par équipement

Fosse toutes eaux seule	4, 5, 6 EH	FTE03000BI Entrée diffuseur		1		
		FTE03000BI Sortie préfiltre		1		
	8 EH	FTE2/6009/04 Entrée diffuseur	2			
		FTE2/6009/04 Sortie préfiltre		1		
	10 EH	FTE2/6009/05 Entrée diffuseur	2			
		FTE2/6009/05 Sortie préfiltre		1		
	12 EH	INR06000 Entrée diffuseur				
		INR06000 Sortie préfiltre			1	
	16 EH	INR08000 Entrée diffuseur				
		INR08000 Sortie préfiltre			1	
	18, 20 EH	FTE2/6309/10 Entrée diffuseur			1	
		FTE2/6309/10 Sortie préfiltre			1	
Auget		AF2/6016/055 (18 & 20 EH)	2			
Regard		REP2/04/04 (> 8 EH)	2			
Filtre compact seul	4, 5, 6 EH	BIONUT2/6054/04 - 05 - 06				2
	8 EH	BIONUT2/6054/08				4
	10 EH	BIONUT2/6054/10				4
	12 EH	BIONUT2/6054/12				4
	16 EH	BIONUT2/6054/16				8
	18 EH	BIONUT2/6054/18				6
	20 EH	BIONUT2/6054/20				8
Relevage		RELBIONUT-B2		1		

BACS DEGRAISSEURS
POUR HABITATION INDIVIDUELLE
POLYÉTHYLÈNE (PE)

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

Accessoires

6066

1 Définition technique

Le bac dégraisseur est un appareil destiné à retenir juste le temps nécessaire à leur décantation les eaux ménagères chargées de graisses et à arrêter celles-ci en vue de les recueillir afin qu'elles ne bouchent pas la canalisation. Il est obligatoire lorsque la fosse toutes eaux est éloignée de plus de 10m de l'habitation.

Choix :

-Bac dégraisseur 200 l : pour les eaux de cuisine uniquement

-Bac dégraisseur 500 l : pour les eaux de cuisine et de salle de bains

Nos bacs dégraisseurs en polyéthylène comportent :

- une cuve munie de coudes plongeurs en entrée et en sortie
- un couvercle à visser garantissant une parfaite étanchéité aux odeurs.

Réhausses : les bacs dégraisseurs 200l et 500l sont proposés avec des rehausses qui permettent la protection contre le gel. Les rehausses sont vissables les unes sur les autres pour parvenir à la hauteur désirée.

Concernant les petites collectivités et les installations professionnelles, voir notre gamme de séparateurs de graisses dans le catalogue pré-traitement.

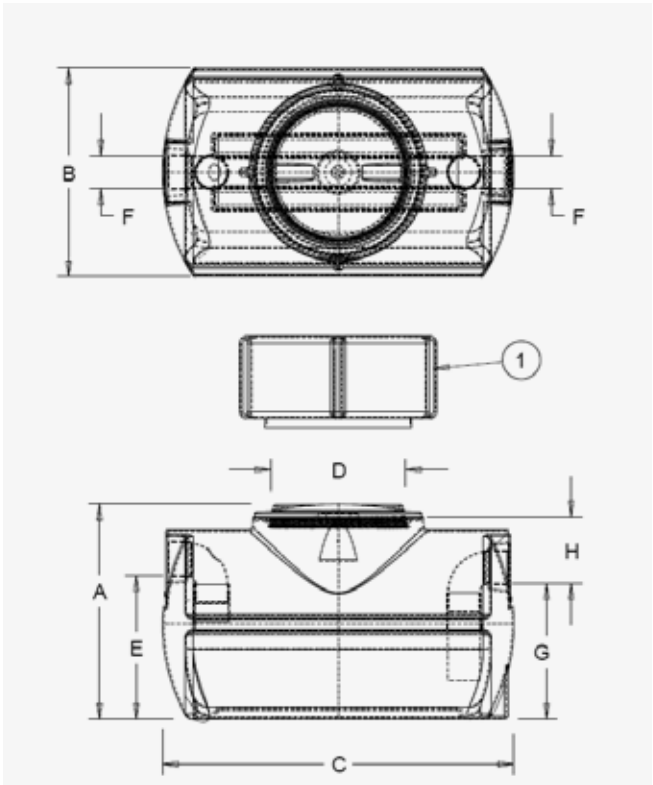

2 Fonctionnement

Les eaux ménagères pénétrant dans l'appareil se heurtent à un coude plongeant et sont ainsi dirigées vers le bas pour gagner la zone de séparation. Les graisses plus légères que l'eau remontent à la surface. L'eau libérée des graisses ressort après être passée par le coude plongeant en sortie.

3 Installation

L'appareil sera installé à l'extérieur du bâtiment, mais il sera placé le plus près possible des cuisines pour éviter l'encrassement des canalisations. Il doit être enterré. Son couvercle arrivera au niveau du sol. Le fond de la fouille devra être parfaitement plat et recouvert de 10 cm de sable. Le remblai se fera avec du sable et en aucun cas avec de la pierre ou du gravier. Le remplissage en eau se fera en même temps que le remblaiement.

Si l'appareil est posé avec des rehausses, nous conseillons de prévoir un béton maigre entourant le haut du séparateur et les rehausses. En cas de passage de véhicules et dans les cas où le couvercle ne peut arriver au niveau du sol, l'appareil devra recevoir une dalle de béton prenant appui sur le bord de la fouille et comportant un tampon de visite. Cette dalle sera calculée pour résister aux contraintes imposées.

Le séparateur doit être ventilé pour permettre le dégazage. Aucune installation de pompage ne doit précéder le séparateur pour éviter la mise en émulsion de l'effluent.

L'installation est à proscrire en cas de présence de nappe phréatique ou de terrain inondable.

4 Entretien

Nous conseillons des visites très fréquentes, au minimum 4 fois par an. Il faut enlever les graisses piégées en surface du bac dégraisseur.

Périodiquement, il faut vidanger puis laver l'appareil et le remplir aussitôt d'eau claire avec un tuyau d'un diamètre approprié au volume de l'appareil.

Référence	A	B	C	D	E	F	G	H	Volume	Rehausse
BG2/6066/200	611	637	1070	400	445	100	420	241	200	RH2/4031
BG2/6066/500	790	830	1450	400	587	100	557	233	500	RH502/RH505
RH2/4031	Rehausse à visser - hauteur 300 mm									
RH502	Rehausse à visser - hauteur 250 mm									
RH505	Rehausse à visser - hauteur 500 mm									

MAJ. 12-11-2020

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

PRÉFILTRE 200 & 500L

POLYÉTHYLÈNE (PE)

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

Accessoires

6040

1 Définition technique

Cet appareil est également connu sous le nom de décolloïdeur ou Indicateur de colmatage. Il se place après la sortie d'un liquéfacteur (une fosse toutes eaux, fosse septique ou décanteur digesteur) et avant un épandage souterrain, ou un lit filtrant drainé.

Le préfiltre est fortement conseillé en cas de réhabilitation avec un prétraitement séparé des eaux vannes et des eaux ménagères.

Nous recommandons d'utiliser nos préfiltres de la façon suivante :

Choix du préfiltre en fonction du liquéfacteur:

Liquéfacteur jusqu'à 4000 l.	DEC2/6040/0200
Liquéfacteur jusqu'à 10000 l.	DEC2/6040/0500

En cas de terrain instable, limoneux, argileux et ou en présence de nappe phréatique.t.

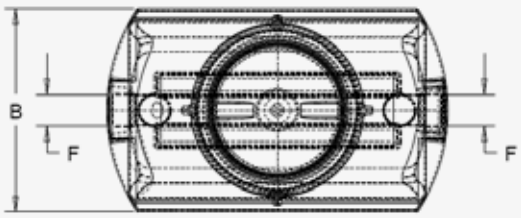

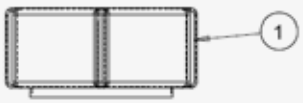

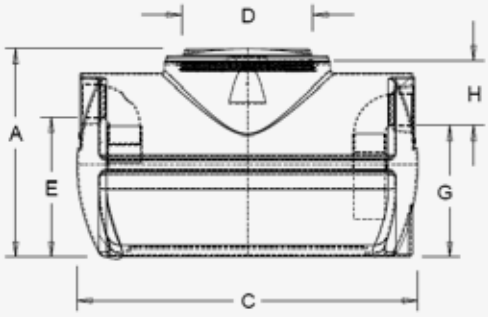

2 Fonctionnement

Le préfiltre fonctionne après avoir été rempli de pouzzolane ou autres matériaux filtrants (voir fiche 6095).

Ce dispositif est destiné à piéger les particules de boues les plus grossières provenant des dispositifs de prétraitement.

3 Installation

L'appareil sera installé à l'extérieur du bâtiment, mais il sera placé le plus près possible des cuisines pour éviter l'encrassement des canalisations. Son couvercle arrivera au niveau du sol. Le fond de la fouille devra être parfaitement plat et recouvert de 10 cm de sable. Le remblai se fera avec du sable et en aucun cas avec de la pierre ou du gravier. Le remplissage en eau se fera en même temps que le remblaiement.

Si l'appareil est posé avec des rehausses, nous conseillons de prévoir un béton maigre entourant le haut du séparateur et les rehausses. En cas de passage de véhicules et dans les cas où le couvercle ne peut arriver au niveau du sol, l'appareil devra recevoir une dalle de béton prenant appui sur le bord de la fouille et comportant un tampon de visite. Cette dalle sera calculée pour résister aux contraintes imposées.

Le séparateur doit être ventilé pour permettre le dégazage. Aucune installation de pompage ne doit précéder le séparateur pour éviter la mise en émulsion de l'effluent.

L'installation est à proscrire en cas de présence de nappe phréatique ou de terrain inondable.

4 Entretien

Il est conseillé de vérifier fréquemment l'état du matériau filtrant. Il conviendra également de laver au jet, une fois par an, les matériaux filtrants.

A titre indicatif, il conviendra de changer la pouzzolane et de vidanger les boues décantées au fond du préfiltre tous les 2 ans ou en même temps que la vidange de fosse.

Référence	A	B	C	D	E	F	G	H	Volume	Rehausse
BG2/6066/200	611	637	1070	400	445	100	420	241	200	RH2/4031
BG2/6066/500	790	830	1450	400	587	100	557	233	500	RH502/RH505
RH2/4031	Rehausse à visser - hauteur 300 mm									
RH502	Rehausse à visser - hauteur 250 mm									
RH505	Rehausse à visser - hauteur 500 mm									

MAJ. 12-11-2020

AUGET FLOTTANT
POLYÉTHYLÈNE (PE)

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT
Redonnons le meilleur à la terre

Accessoires

6016

1 Définition technique

• Equipement de réseaux d'eaux usées domestiques prétraitées permettant l'alimentation séquentielle d'une unité d'épuration.

• Système de chasse dédié plus spécifiquement à l'Assainissement Non Collectif (ANC).

2 Localisation

En aval d'une unité de prétraitement des eaux usées de type fosse toutes eaux (FTE).

3 Avantages

- Fonctionne sans énergie extérieure.
- Permet une alimentation homogène par bâchées du réseau d'épandage ou des unités de filtration.
- évite le colmatage du réseau de distribution.
- Répartit uniformément l'effluent sur le massif filtrant afin d'optimiser son fonctionnement.
- Optimise le rendement épuratoire de la filière de traitement.

4 Installation

- L'appareil doit être enterré le plus près possible de l'unité de pré-traitement.
- Le fond de la fouille devra être parfaitement plat et recouvert d'au minimum 10 cm de sable ou de gravillon 2/4 mm.
- Le remblai se fera avec du sable lavé ou du gravillon 2/4 mm mais en aucun cas, avec de la pierre ou de la terre.
- Avant de remblayer, remplir la cuve d'eau claire jusqu'au niveau maximum avant coulée du flotteur.
- En cas de passage de véhicules dans un rayon de 3 mètres, l'appareil devra recevoir en périphérie une dalle de béton prenant appui sur le terrain non remué. Cette dalle sera calculée pour résister aux contraintes imposées sans prendre appui sur l'appareil.
- Le couvercle doit toujours rester accessible pour permettre l'entretien. En cas de présence de nappe phréatique ou de terrain inondable, consulter notre Bureau d'études.

CE

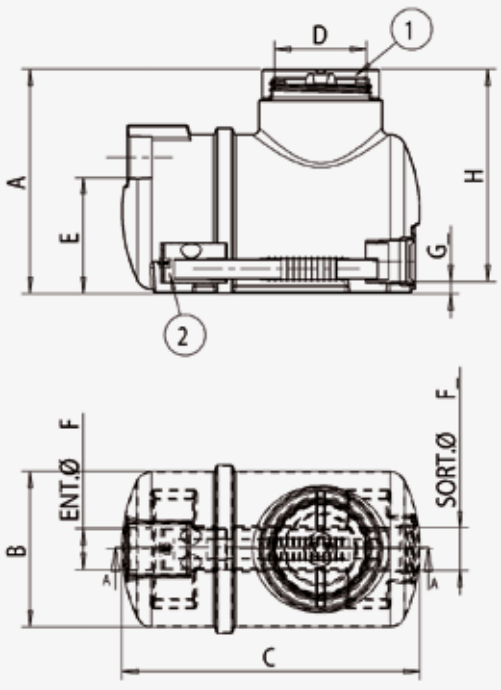

1. Couvercle à visser
2. Flotteur calibré

Référence	A	B	C	D	E	F	G	H	Volume total (l)	Volume utile (l)
AF2/6016/045	550	Ø 415	740	Ø 210	285	Ø 100	30	520	55	12
AF2/6016/110	550	Ø 415	1385	Ø210	285	Ø 100	30	520	110	25
RH2/03/15	Rehausse polyéthylène - hauteur 150 mm									

MAJ. 12-11-2020

AUGET FLOTTANT
POLYÉTHYLÈNE (PE)

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT
Redonnons le meilleur à la terre

Accessoires

6376

1 Utilisation

Permet, en sortie de fosse toutes eaux ou de décolloïdeur, une alimentation homogène par bâchées du réseau d'épandage ou de l'unité de filtration.

2 Définition technique

- Équipement de réseaux d'eaux usées domestiques prétraitées qui permet l'alimentation séquentielle d'une unité de traitement calcaire par filtration..
- En aval d'une unité de traitement primaire de type fosse toutes eaux.

3 Installation

- L'appareil doit être enterré le plus près possible de l'unité de prétraitement.
- Le fond de la fouille doit être parfaitement plat et recouvert d'au minimum 10 cm de sable.
- Le remblai se fait avec du sable lavé et en aucun cas avec de la pierre, du gravier ou de la terre.
- Avant de remblayer, remplir la cuve d'eau claire jusqu'au niveau maximum avant remplissage du flotteur.
- En cas de passage de véhicules dans un rayon de 3 mètres, l'appareil doit recevoir en périphérie une dalle de béton prenant appui sur le terrain non remué. Cette dalle doit être calculée pour résister aux contraintes imposées sans prendre appui sur l'appareil.
- Le couvercle doit rester accessible pour permettre l'entretien.

Pour les terrains argileux, hydromorphes ou en présence de nappe phréatique, il existe 2 possibilités d'installation :

- 1. **Sur radier** béton ferraillé avec 1 treillis rigide (pour empêcher toute casse de cette dalle en cas de forte poussée d'Archimede), puis lit de pose de gravillons (2/4 ou 4/6) et remblai aux gravillons (2/4 ou 4/6).
- 2. **Sur lit de pose au sable stabilisé à 200 kg/m³** de ciment, ferraillé avec 1 treillis rigide, puis remblai latéral au même dosage.

4 Entretien

- Nettoyer le flotteur et le fond de la cuve une fois par an.
- Vérifier l'état du flexible qui est une pièce d'usure.

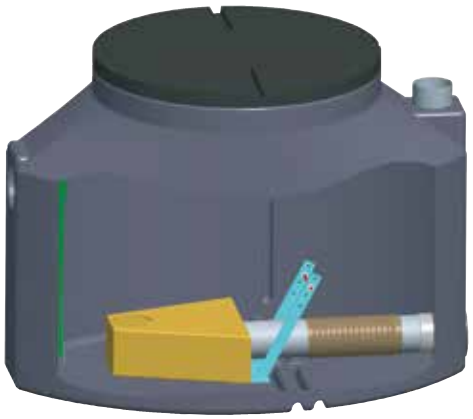

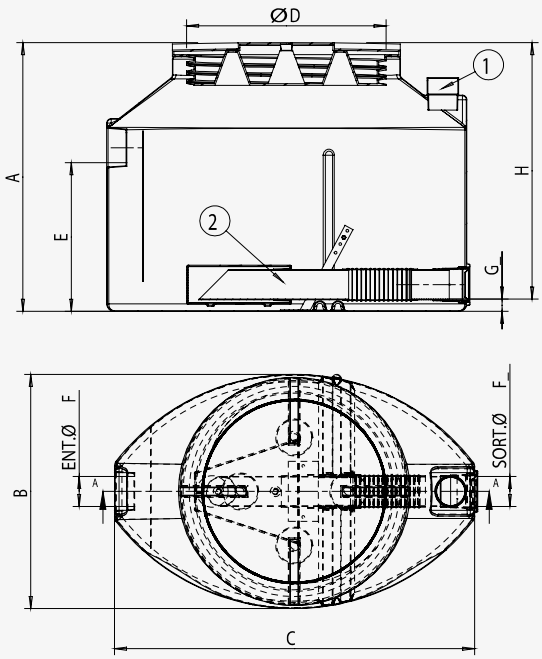

1 — Ventilation.
2 — Flotteur calibré.

RH 602	Rehausse à visser, hauteur 250 mm (1/trou d'homme)

Référence	Dimensions en mm										
	Nbre EH	A	B	C	Ø D	E	Ø F Entrée	Ø F Sortie	G	H	Vol. de bâchée (litres)
AF2/6376/0200	15-30	895	780	1200	600	495	100	100	50	845	200
AF2/6376/0400	35-50	1095	780	1200	600	695	100	100	50	1045	400
AF2/6376/0600	55-70	960	–	1710	600	570	160	100	50	910	600
AF2/6376/0800	75-90	960	–	1710	600	570	160	100	50	910	800
AF2/6376/1000	95-130	1030	–	1710	600	640	160	100	50	980	1000
AF2/6376/1500	135-180	1290	–	1710	600	900	160	100	50	1240	1500
AF2/6376/2000	185-200	1385	–	1930	600	1000	160	100	50	1335	2000

BOÎTES DE RACCORDEMENT
Ø 100. ENTRÉE ET SORTIE
POLYÉTHYLÈNE (PE)

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT
Redonnons le meilleur à la terre

Accessoires

6060

Boîte de répartition et de bouclage
REP2/04/04

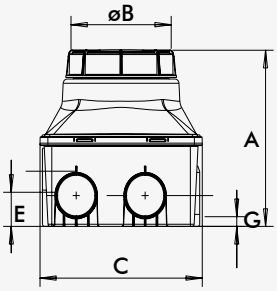

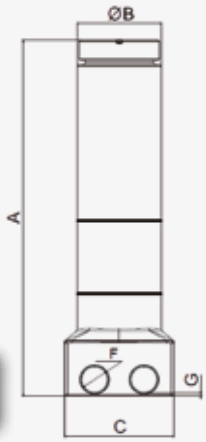

Boîte de collecte
REC2/02/13

Rehausse
RH2/03/15

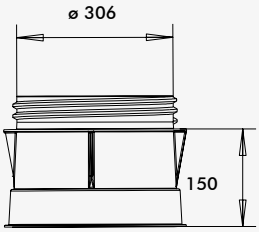

1 Utilisation

En aval ou en amont du filtre.

2 Définition technique

- Destiné au transit d'un effluent conformément à la norme XP DTU 64.1.
- Facilite l'entretien des canalisations et permet des prélèvements d'effluents.
- Étanche aux eaux parasites
- Insensible au H_2S.

Référence	Dimensions en mm					
	A	B	C	E	Ø F	G
REP2/04/04	400	306	400	75	100	20
REC2/02/13	1300	306	400	/	100	10
RH2/03/15	Rehausse polypropylène à visser Ø 306 – hauteur 150 mm utile					

MAJ. 12-11-2020

NOTES

SIMOP - 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75 - www.simop.fr – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

NOTES

MAJ. 12-11-2020

SIMOP C'EST AUSSI :

Traitement des eaux pluviales

- Récupération des eaux de pluie
- Séparateurs hydrocarbures
- Décanteurs particulaires
- Équipements de bassins

Traitement des eaux usées

- Assainissement Non-Collectif < 20 EH
- Assainissement Non-Collectif > 20 EH
- Séparateurs de graisses

Voiries & réseaux

- Produits de sols
- Équipements de voirie
- Regards assainissement
- Postes de relevage

www.simop.fr

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

10 rue Richedoux
50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE
FRANCE
Tél. 02 33 95 88 00
Fax 02 33 21 50 75
www.simop.fr
e-mail : simop@simop.fr

SIMOP France SAS
au capital de 1 370 000 euros
SIRET 354 040 707 00012

Certifié ISO 9001

IFAA

intertek
Total Quality. Assured.

Distribué par :

Redonnons le meilleur à la terre

OCT. 2020 - CATCOM02